

Laissons Faire

Revue des économistes français

Numéro 2 ~ Juillet 2013

Institut Coppel

Laissons Faire

Revue des économistes français
Publication mensuelle de l'Institut Coppet

www.institutcoppet.org

2^{ème} Numéro ~ Juillet 2013



INSTITUT
COPPET

Editeur : Institut Coppet

Responsable de l'édition : Damien THEILLIER, damien.theillier@institutcoppet.org

Direction : Benoît MALBRANQUE, benoit.malbranche@institutcoppet.org



Assumer notre pari

Le pari était osé, mais il nous faut l'assumer pleinement. Eclairer les débats contemporains avec la lumière de la pensée économique française ne signifie ni chercher à se conforter dans nos idées actuelles, ni se contenter de les appliquer à des thèmes inoffensifs, légers, ou consensuels. Il ne faut donc pas reculer devant l'étude de questions épineuses ou polémiques, mais fournir partout, malgré les réticences, les idées des économistes.

Cette exigence nous a porté, dans ce numéro, à fournir une analyse de la question des Roms, à la lumière de l'étude faite par G.-F. Le Trosne sur le vagabondage et les mendiants. S'il est certain qu'aucun consensus ne saura se former aisément sur ces questions, nous aurons eu au moins le plaisir de contribuer au débat public, et, de ce fait, à une meilleure compréhension de ce phénomène.

Mais assumer notre pari signifie aussi se consacrer à la promotion et à la diffusion plus ample de notre initiative. Nous sortirons donc dès septembre, comme anticipé, une version papier de cette revue. Elle prendra la forme d'un volume trimestriel reprenant les meilleurs articles de nos mensuels. Ce sera la prochaine marche à franchir, et j'ose croire que vous serez nombreux à la franchir avec nous.

Marc Lassort
Chercheur à l'Institut Coppet

Les graines de la liberté

Ce que nous avons d'abord considéré comme un coup d'essai n'en est déjà plus un. En diffusant le premier numéro de *Laissons Faire*, nous attendions avec confiance les avis critiques, et anticipions sans prétention aucune un début de reconnaissance. Les premiers retours reçus à la suite de ce premier numéro validèrent en grande partie nos espérances et nous fournissent aujourd'hui l'entrain pour continuer.

L'ambitieux projet auquel nous avons consacré nos efforts n'aurait certainement jamais obtenu la forme qu'il a aujourd'hui sans l'aide de nombreux amis de l'Institut Coppet, qui se sont joints à notre initiative, ont approuvé notre démarche, et ont apporté leurs lumières à notre entreprise. Le plus élémentaire devoir est de les remercier. J'espère qu'ils trouveront dans ces quelques mots le témoignage d'une reconnaissance qui ne tarira jamais et qu'ils ont tous parfaitement mérité.

A l'aune du deuxième numéro, c'est conscient de la gravité de la situation française que nous présentons à nouveau notre travail. Les Français ont le besoin urgent d'un réformateur, même s'ils ne le réclament qu'avec une voix étouffée. Nous voulons aider à sa venue si salutaire, et c'est par la défense théorique qu'elle doit passer. Jetons donc des graines nutritives dans le sol intellectuel français, d'où naissent nos passions collectives, nos idéaux politiques, et jusqu'à nos mœurs ; ce sol que les œuvres des penseurs du passé ont rendu si riche et si productif, et d'où jaillira peut-être, fruit d'une sagesse nouvelle, la source de grands progrès pour l'humanité. Préparons ces succès en convaincant les esprits : c'est là une tâche grande et utile. Pour le reste, inspirons le respect par nos actions, et laissons faire le temps.

B. M.

Sommaire

Présentation

p.5

La liberté pour tous.

Les économistes français face à l'esclavage

p.7

Où sont les Belges ?

Sur les économistes en Belgique francophone

p.13

Réfléchir sur les Roms.

Le Trosne et la question des vagabonds

p.20

Éditer les économistes.

G. Guillaumin, promoteur de l'Ecole de Paris

p.26

« Laissez libre, et tout ira bien ».

La politique économique du marquis d'Argenson

p.32

L'élan réformateur.

Pourquoi il faudrait un nouveau Turgot

p.38

Passage de témoin.

La correspondance Say-Dupont de Nemours

p.45

Lecture : Gustave de Molinari (1819-1912)

« La fin de la servitude politique »

p.50

Réalisations et projets de l'Institut Coppet

p.54

Note sur nos livres

Soucieux de valoriser notre effort d'édition des économistes français, et la gratuité de l'entièreté de notre collection numérique, nous signalerons dans cette revue, par un astérisque placé à la suite d'un titre, ces ouvrages disponibles gratuitement au format numérique sur notre site internet.

www.institutcoppet.org

Ainsi, nous indiquerons par exemple la référence suivante : Turgot, *Réflexions sur la formation et la distribution des richesses* *, Paris, 1767

Pour contribuer

La science de l'économie politique n'a jamais souffert que trop de penseurs brillants s'intéressent à elle, et nous n'avons pas non plus cette crainte. Alors, si parmi les lecteurs de nos articles, certains se sentent l'envie de contribuer à la régénération intellectuelle de la France, et à la promotion du « bon sens économiste », c'est avec des bras ouverts que nous les accueillerons, bien persuadés d'avance de leurs lumières, et d'ores et déjà enthousiastes face à leur bonne volonté.

Les propositions d'articles, les commentaires, ou simples questions, tous bienvenus, peuvent donc être envoyés librement à :

info@institutcoppet.org

La liberté pour tous

Les économistes français face à l'esclavage

La pratique de l'esclavage humain à des fins de production économique, longtemps institution usuelle de la civilisation, ne fit naître une opposition structurée qu'à une époque assez récente. Durant la seconde moitié du XVIII^e siècle, un mouvement abolitionniste se fit jour, et gagna peu à peu en influence, tandis qu'en France, un cercle d'économistes, réuni autour de François Quesnay, fournissait à l'économie politique ses premiers principes rigoureusement scientifiques. Cet article étudie pourquoi, loin d'être une coïncidence heureuse, cet enchaînement historique provenait de la nature même du message de ces économistes.

Dans le domaine de l'éthique, les travaux de Peter Singer ont attiré à son auteur autant d'acclamations enthousiastes que de critiques acerbes. Émergeant sur la scène intellectuelle en 1971 avec son essai sur les rapports entre la morale et les famines, Singer fit remarquer que la confrontation avec la réalité de la pauvreté et de la faim dans de larges parties du monde n'était suivie que de peu de réaction pratique. « Au niveau de l'individu, écrivait-il, les gens, à de rares exceptions près, n'ont pas répondu à cette situation d'une quelconque manière. »¹ Si cette indifférence *pratique* est peu pardonnable de la part de la masse des individus, elle l'est certainement encore moins de la part de la classe éclairée de la nation. Dans ce sens, il faut s'interroger : quelle fut la réaction des intellectuels et, plus particulièrement, des économistes français, par rapport à la question de l'esclavage ?

Cet article entend analyser les effets du développement de l'économie politique, en France, puis en Ecosse, sur l'abolitionnisme. La naissance conjointe du libéralisme, de l'économie politique, de l'abolitionnisme, et du romantisme, réclame cette étude pour clarifier les relations que chacun entretient avec les autres.

Au moment où un véritable mouvement abolitionniste commençait à devenir réalité, en France un mouvement intellectuel d'un genre tout à fait nouveau

* Cet article est un condensé de l'étude « Sweet Success: Abolitionism and the Aesthetic Political Economy of Morality », par James Padilioni Jr., étudiant à l'Université William & Mary à Williamsburg, en Virginie, et vice-président de Students for Liberty. Traduit par l'Institut Coppet, en collaboration avec l'auteur.

¹ P. Singer, "Famine, Morality, and Influence," *Philosophy and Public Affairs*, vol. 1, no. 1 (1972): 229.

émergeait parallèlement. En 1758, François Quesnay fit paraître son fameux *Tableau économique* dans lequel il détaillait le cycle existant entre les « trois sortes de dépenses », propriétaires fonciers, fermiers, et enfin la classe « stérile », industrie et commerce. Cet écrit, produit par les presses royales et sous les yeux du souverain, marqua la naissance de ce qui fut très vite une école : les Physiocrates.

En 1765, cette nouvelle école de pensée se mit à publier les *Ephémérides du Citoyen*, un journal économique dans lequel étaient présentées mensuellement les idées des Physiocrates. Son premier numéro présentait le projet comme un « ouvrage périodique, critique et moral » et, dans un style propre au siècle des Lumières, définissait avec optimisme sa mission comme une mission « éducative ». « Examinez, disait-il au lecteur, quelle est et quelle peut être l'influence des écrits publics sur l'esprit national ; comment ils peuvent corriger les erreurs du peuple, ressusciter les antiques vérités, investir l'ignorance aveugle et présomptueuse, l'obliger à ouvrir les yeux à la lumière, démasquer l'intérêt personnel, et le forcer dans son dernier retranchement »²

Les idées des Physiocrates relativement au commerce, à la production, et aux droits naturels de l'homme, les poussaient à considérer l'esclavage comme un système à la fois moralement abominable et économiquement vicié. Dans un court écrit donné aux *Ephémérides du Citoyen* et plus tard reproduit sous le titre *Réflexions sur la Formation et la Distribution des Richesses*, Turgot attaqua vigoureusement cette institution, qui n'a pu se développer « sans violer toutes les lois de l'ordre et de la morale, et tous les droits de l'humanité ».

Dès que cette abominable coutume a été établie, les guerres sont devenues encore plus fréquentes. Avant cette époque, elles n'arrivaient que par accident ; depuis, on les a entreprises précisément dans la vue de faire des esclaves, que les vainqueurs forçaient de travailler pour leur compte ou qu'ils vendaient à d'autres. Tel a été le principal objet des guerres que les anciens peuples se faisaient, et ce brigandage et ce commerce règnent encore dans toute leur horreur sur les côtes de Guinée, où les Européens le fomentent en allant acheter des noirs pour la culture des colonies d'Amérique.

Les esclaves n'ont aucune justice à réclamer utilement vis-à-vis de gens qui n'ont pu les réduire en esclavage sans violer toutes les lois de l'ordre et de la morale, et tous les droits de l'humanité. Cependant, la loi physique de la nature leur assure encore une part aux productions qu'ils font naître, car il faut bien que le maître les nourrisse pour profiter de leur travail. Mais cette espèce de salaire est bornée au plus étroit nécessaire et à leur subsistance.

Les esclaves n'ont aucun motif pour s'acquitter des travaux auxquels on les contraint, avec l'intelligence et les soins qui pourraient en assurer le succès ; d'où suit que ces travaux produisent très peu. Les maîtres avides ne savent autre chose, pour suppléer à ce défaut de production qui résulte nécessairement de la culture par

² *Ephémérides du citoyen*, vol 1 (Paris, 4 Novembre 1765), p. 15

esclaves, que de forcer ceux-ci à des travaux encore plus rudes, plus continus et plus violents. Ces travaux excessifs en font périr beaucoup, et il faut, pour entretenir toujours le nombre nécessaire à la culture, que le commerce en fournisse chaque année.³

Turgot n'était pas une voix d'une faible importance, comme l'article de notre revue le montrera assez bien. En outre, son écrit constituait une avancée tout à fait sensible dans l'histoire de la pensée économique. Le marquis de Condorcet, dans sa [Vie de Monsieur Turgot](#) *, fit par exemple remarquer que les *Réflexions* de Turgot peuvent être considérées comme « le germe du traité sur la richesse des nations du célèbre Smith » (p.23)

Ce n'était en outre pas la première fois que l'esclavage était pourfendu dans les colonnes des *Ephémérides du Citoyen*, et d'autres charges allaient même suivre. En 1767, Pierre Samuel Dupont de Nemours remplaça Baudeau à la tête du journal, et la ligne évolua vers une plus grande étude des institutions politiques et sociales. En 1771, Dupont de Nemours lui-même écrivit une longue étude sur l'esclavage, où il adressait le problème de la production du sucre en particulier.

Cette question avait déjà été abordée par Voltaire sous l'angle de la production sucrière ; dans *Candide* (1759), avec sa description du nègre de Surinam :

En approchant de la ville, ils rencontrèrent un nègre étendu par terre, n'ayant plus que la moitié de son habit, c'est-à-dire d'un caleçon de toile bleue ; il manquait à ce pauvre homme la jambe gauche et la main droite. « Eh ! mon Dieu ! lui dit Candide en hollandais, que fais-tu là, mon ami, dans l'état horrible où je te vois ? – J'attends mon maître, M. Vanderdendur, le fameux négociant, répondit le nègre. – Est-ce M. Vanderdendur, dit Candide, qui t'a traité ainsi ? – Oui, monsieur, dit le nègre, c'est l'usage. On nous donne un caleçon de toile pour tout vêtement deux fois l'année. Quand nous travaillons aux sucreries, et que la meule nous attrape le doigt, on nous coupe la main ; quand nous voulons nous enfuir, on nous coupe la jambe. Je me suis trouvé dans les deux cas. C'est à ce prix que vous mangez du sucre en Europe. »⁴

Dans son article de 1771, Du Pont de Nemours réitéra les mêmes plaintes, mais il fit plus, et les adossa à une analyse économique rigoureuse. Sa conclusion était claire : l'esclavage est immoral et improductif.

« Les particuliers qui ont des esclaves, comme les gouvernements qui les tolèrent, en rougissent en secret ; ils croient que c'est une grande économie ; que le travail des esclaves auxquels on ne paie ni gages, ni salaires, est à plus bas prix que ne pourrait être celui d'hommes libres ; enfin, que si l'on employait ceux-ci à la culture de nos colonies, le sucre serait trop cher.

Quand la chose serait vraie, il n'y aurait pas à balancer, il faudrait se résoudre à payer le sucre plus cher, ou même à s'en passer, plutôt que de violer si cruellement

³ *Œuvres de Turgot*, Tome 5, Paris, 1808, pp.21-23

⁴ Voltaire, *Candide*, chap. 19

les droits de l'humanité. Dire qu'il est licite de faire un homme esclave pour avoir son travail à meilleur marché, c'est dire qu'il serait licite de l'assassiner sur un grand chemin pour avoir son argent à peu de frais.

Mais les particuliers et les gouvernements se trompent ; l'injustice est une mauvaise ménagère. Car si l'on tient compte des frais d'achat des nègres, de la nécessité d'amortir rapidement cette dépense de premier établissement, en raison de la faible durée de la vie des esclaves, de la mauvaise qualité de leur travail, des frais que leur surveillance exige, on trouve un taux de salaires tellement élevé qu'on est à peu près sûr d'avoir toujours des ouvriers libres pour le même prix sans faire violence à personne.

Or, le travail d'hommes libres serait bien plus profitable aux fabricants que celui des esclaves. L'esclave est paresseux, parce que la paresse est son unique jouissance et le seul moyen de reprendre en détail la liberté que le maître lui a volée en gros. [...] Il est mal intentionné parce qu'il est dans un véritable état de guerre toujours subsistant avec son maître. Il n'en serait pas de même d'ouvriers, libres de leur personne et propriétaires de leurs gains. La concurrence les amènerait à travailler avec plus d'intelligence et avec plus de méthode.

Ce crime, ne se borne point à la servitude dans laquelle on retient les nègres et aux mauvais traitements qui en sont la suite. L'occasion de vendre ces malheureux, entretient des divisions et fomenté des guerres perpétuelles entre les divers peuples de la côte d'Afrique ; et le sang coule sans interruption, afin que nous puissions nous emparer pour de l'argent d'une partie de ceux qui survivent à leur défaite. »⁵

A la même époque, l'abbé Roubaud, autre physiocrate, combattait l'esclavage dans la *Gazette du Commerce*, et usait d'arguments semblables. En utilisant les méthodes d'observation du siècle des Lumières pour analyser l'économie de la société française et du reste du monde, les Physiocrates améliorèrent ainsi la compréhension des phénomènes sociaux et aidèrent les luttes pour la reconnaissance des droits naturels de l'humanité. Leur influence sur le mouvement abolitionniste découlait de leur influence sur les débats publics. L'économie politique, et les thèses physiocratiques, étaient en effet au centre de toutes les attentions. M. de Vaublanc, visitant Metz en 1774, s'en rendit compte au point de noter, sous le coup de l'étonnement, que tout le monde discutait de ces sujets. « C'était à la mode, ajoute-t-il. Tout le monde était économiste. »⁶

Loin de faire seulement naître une passion française, l'influence des Physiocrates et de leurs théories s'étendait même hors d'Europe. Au cours des années 1760, au moment où les Physiocrates obtenaient une attention inégalée, un professeur écossais de philosophie morale voyageait à travers l'Europe et s'établit quelques mois à Paris avec l'élève dont il avait la charge. Adam Smith, puisque c'est de lui dont il s'agit, rencontra les physiocrates, discuta de leurs idées. C'est à Paris qu'il

⁵ *Ephémérides du Citoyen*, vol 4 (Paris, 1771) ; Cité par Gustave Schelle, *Dupont de Nemours et l'école physiocratique*, Paris, 1888, pp.105-107

⁶ M. de Vaublanc, *Souvenirs*, I, p. 377

incorpora les idées économiques alors à la mode, et les rattacha à sa philosophie morale déjà développée dans sa *Théorie des Sentiments Moraux* (1759).

Dans la *Richesse des Nations* (1776), à propos de cette question de l'esclavage, Smith fit remarquer, en économiste, que :

« L'expérience de tous les temps et de tous les pays s'accorde, je crois, pour démontrer que l'ouvrage fait par des mains libres revient définitivement à meilleur compte que celui qui est fait par des esclaves. »⁷

Ici, et dans le chapitre suivant, l'esclavage est traité dans des termes purement économiques, et Smith reprend la ligne d'attaque des Physiocrates : l'esclavage est moins productif que le travail libre. L'émancipation des esclaves, plus qu'une exigence morale, devient une recommandation économique.

Ce n'est pas, d'ailleurs, par sécheresse de cœur qu'Adam Smith n'avait pas signalé l'immoralité de l'esclavage. Comme les économistes français, il en était parfaitement conscient, mais avait déjà largement traité de la question dans son livre précédent, la *Théorie des Sentiments Moraux*, et son concept de sympathie :

« Aussi égoïste que l'homme puisse être supposé, il y a évidemment certains principes dans sa nature qui le conduisent à s'intéresser à la fortune des autres et qui lui rendent nécessaire leur bonheur, quoiqu'il n'en retire rien d'autre que le plaisir de les voir heureux. De cette sorte est la pitié ou la compassion, c'est-à-dire l'émotion que nous sentons pour la misère des autres, que nous la voyions ou que nous soyons amenés à la concevoir avec beaucoup de vivacité. Que souvent notre chagrin provienne du chagrin des autres est un fait trop manifeste pour exiger des exemples afin de le prouver. »⁸

Cette idée de sympathie, alliée à la dénonciation économique de l'esclavage, trouva un écho dans la société industrielle britannique de la fin du XVIII^e siècle, et accéléra de manière considérable l'essor des mouvements abolitionnistes.

L'exemple le plus significatif de cette influence concerne l'industrie du sucre, dépendante presque entièrement du travail des esclaves africains dans les plantations d'Amérique. En tout, on estime que 9,5 millions d'esclaves furent vendus pour participer à la production du sucre. Qu'au dix-huitième siècle, le sucre acquit même le surnom d' « or blanc », prouve bien l'importance de cette industrie. Et pourtant, dès 1792, les idées de Dupont de Nemours, parlant de la nécessité de payer le sucre plus cher plutôt que de violer les droits de l'humanité, les idées de Turgot, reprenant ces thèses, et celles de Smith, parlant de la sympathie de l'homme, poussèrent des Anglais à lancer un boycott sur le sucre entaché du travail des esclaves. Le marchand James Wright, « marqué par les souffrances sans

⁷ Adam Smith, « Des salaires du travail », *Richesse des Nations*, Livre I, Chapitre 8.

⁸ Adam Smith, *Théorie des Sentiments Moraux*, I,1,1, trad Biziou, Gautier, Pradeau, PUF, Quadrige, 1999, p 23

pareilles » que subissent les esclaves africains, écrit ainsi en mars 1792 au *General Evening Post* :

« Puisqu'en vendant cet article [le sucre], qui représente la principale base du commerce d'esclave, j'encourage l'esclavage, j'utilise cette méthode pour informer mes clients que je ne vendrais plus de l'article SUCRE, après avoir vendu le stock dont je dispose, tant que je ne pourrais pas le procurer par des méthodes moins contaminées, moins liées à l'esclavage, et moins polluées de Sang Humain. »⁹

La popularité du boycott fut telle qu'elle attira l'attention des industriels, et bientôt des sacs de sucre avec l'inscription « Sucre non produit par des esclaves » commencèrent à apparaître sur les tables des familles anglaises. Au lieu de se priver de sucre, elles changeaient pour le sucre indien, dont les ventes furent multipliées par dix.¹⁰

Comme Da Costa l'a signalé, l'histoire tant du capitalisme que de l'abolitionnisme se fonde souvent sur des réifications rigides plutôt que sur une étude de l'histoire. En vérité, aux temps de l'émergence de l'économie politique, à travers les Physiocrates, puis à travers leur disciple Adam Smith, les adversaires de cette nouvelle science critiquèrent les notions égalitaristes qui déstabilisaient l'ordre présent de la société. Les économistes cherchaient à bousculer la hiérarchie du monde, sortir l'opprimé de sa condition d'infériorité, et retirer la coercition pesant sur le travail de l'esclave. Que ce soit par des brochures, par des traités, par des articles, ou par des satires populaires comme chez Voltaire, c'est la rationalité économique et la sympathie, deux notions nouvelles, qu'on cherchait à éveiller. Ces idées avaient des géniteurs, dont il était de notre devoir de saluer le courage, nous aujourd'hui débarrassés des maux et des erreurs qu'ils eurent à combattre.

J.P.

⁹ «James Wright of Haverhill,» *General Evening Post*, London, 6 Mars 1792

¹⁰ M. Kaye, «The Tools of the Abolitionists,» *BBC History*

Où sont les Belges ?

Sur les économistes en Belgique francophone

Bien que l'étendue de la méconnaissance des économistes français dans leur propre pays soit suffisamment considérable pour s'en inquiéter vivement, les économistes belges semblent être tombés dans un oubli plus grand encore. Parce qu'aucun centre académique ne s'y consacre plus directement, et parce que les débats sont entrés en Belgique dans un consensus mou incompatible avec l'étude des œuvres dont nous allons parler, ils ont quitté tant la scène publique que la mémoire historique des hommes. Cet article entend montrer pourquoi on doit réclamer pour eux une large place sur la première comme dans la seconde.

Le XIX^e siècle, en Belgique aussi, fut riche de penseurs originaux et puissants, qui soulevèrent devant la société les grandes questions qui la remuaient, et fournirent des réponses souvent novatrices, parfois même d'une très grande valeur, et au moins toujours avec un vif amour pour l'humanité.

Le train de l'économie politique arriva dans la gare belge avec plus de retard que la SNCB n'en a même aujourd'hui. Quand en France on se préoccupait d'économie depuis le début du XVIII^e siècle, et que la matière elle-même était devenue au centre de tous les débats dès 1750-55, et plus encore à partir de 1760-65, avec l'éclosion de l'école de Quesnay, aucun mouvement de la sorte ne pouvait être décelé en Belgique. En vérité, il faudra que les œuvres de Smith et de Ricardo se répandent dans l'Europe entière pour qu'en Belgique aussi naisse une génération d'économistes.

Cette génération prit forme au début des années 1850. Encore jeunes, les hommes qui allaient bientôt porter haut l'économie politique en Belgique faisaient leurs premières armes en théorie économique. C'est alors qu'on découvrit peu à peu sur la scène intellectuelle belge les noms de Charles Périn (1815-1905), Gustave de Molinari (1819-1912), Émile de Laveleye (1822-1892), et Paul-Emile De Puydt (1810-1888). Résumer l'économie politique en Belgique à ces quatre noms est une démarche indigne de la richesse théorique des économistes belges, et de la longue histoire de cette science dans ce pays, mais c'est la seule possibilité que laisse la longueur des articles de cette revue. Elle est d'ailleurs suffisante pour illustrer les

grandes tendances de la pensée économique dans la Belgique francophone du XIX^e siècle, et expliquer l'état présent de cette ancienne région de libéralisme.

À l'époque où se place notre étude, la Belgique avait connu une histoire mouvementée. Incorporée à l'Empire sous Napoléon, puis annexée par les Pays-Bas, elle avait fini par se donner une constitution objectivement libérale, en 1815, puis par se séparer des Pays-Bas (1830). Pour autant, la constitution et les lois libérales de la Belgique attaquaient les intérêts de larges corporations, mais aussi de l'Eglise catholique. La réaction des uns comme des autres mit du temps à naître, mais elle s'imposa avec une force irrésistible.

Premier dans l'ordre chronologique, et sans doute peu loin dans l'ordre des mérites, Charles Périn mena le combat pour l'Eglise tout au long d'une carrière difficile. Né à Mons, en Belgique, en 1815, il fut confronté très jeune à la « dérive » de la société européenne par rapport aux admonestations de l'Eglise, à laquelle il avait dévoué tout son esprit.

À travers l'Europe entière, les premiers grands économistes avaient été libéraux. Très tôt, ils furent suivis par la critique des socialistes, qui pointaient du doigt l'« anarchie » du mode de production capitaliste, et les inégalités croissantes de richesse et de pauvreté dans la société industrielle. Au début des années 1830, et surtout après 1840, une « économie politique chrétienne » créa une alternative à équidistance de l'un et de l'autre. C'est à Charles Périn que nous la devons.

En économiste, il n'acceptait pas que l'ordre moral soit subordonné à l'ordre matériel, et voulait renverser cet état de fait. Son souhait fut d'introduire la morale de l'évangile dans les lois économiques que les économistes libéraux disaient « naturelles », mais qui paraissaient bien pouvoir être modifiées, souvent à tort, par la main du législateur. Dans son premier ouvrage, *Les économistes, les socialistes et le christianisme* (1849), puis à nouveau dans *Les Doctrines économiques depuis un siècle* (1880), il renvoya à dos les deux écoles, socialiste et libérale, et défendit l'alternative de l'économie politique chrétienne, dont il était, pour ainsi dire, le géniteur.

Ses travaux furent célébrés par le Pape Pie IX, qui lui envoya des lettres élogieuses et le fit même venir au Vatican. Sous l'égide du Pape, d'ailleurs, se mit en place une contre-offensive catholique en Belgique, qui passa par la création de clubs, sociétés, confréries. La plus influente de toute, la Confrérie de Saint-Michel, recrutait aisément, notamment dans les cercles intellectuels. Charles Périn en fut le président. Le mouvement s'institutionnalisa vite. L'Université de Louvain fut fondée par des évêques catholiques, et eu mission de contrebalancer les théories libérales véhiculée à Bruxelles ou à Gand.

Prolifique, Charles Périn fit porter la charge de son « économie politique chrétienne » avec vigueur et une sincérité touchante. Armé de ses convictions, il les

appliqua à tous les problèmes sociaux et économiques soulevés par son époque. Face aux prétendus conflits de classe entre patrons et ouvriers, il fit paraître *Le patron, sa fonction, ses devoirs, sa responsabilité* (1886), dans lequel il analysa comment l'introduction de la fraternité chrétienne et du sens du devoir, expliqué par l'évangile, pourrait atténuer voire faire disparaître les tensions de classe.

Son œuvre, digne, novatrice, et accompagnée d'exposés fort lumineux sur l'économie sociale, reste malheureusement entachée d'erreurs manifestes sur ce que constituait véritablement l'économie politique libérale. Ainsi, il critiquait les économistes comme Say ou Bastiat pour des principes qu'ils se soutenaient pas, et semblait parfois les caricaturer à l'excès pour faciliter leur condamnation — une tare, dont, en toute honnêteté, ses adversaires se rendaient coupables également.

Son mérite en est affaibli, mais son nom gagne tout de même à être connu. Non content d'avoir des convictions morales et religieuses, Charles Périn se chargea, par l'analyse, de leur fournir une base solide. Comme le rappelle son biographe, au milieu d'une époque peu attentive aux paroles de l'Eglise, il défendit sa vision avec un vrai talent. « Lorsque Périn entreprenait, il y a soixante ans, d'exposer les principes de l'économie politique au point de vue chrétien, le monde appartenait à la tradition rationaliste et utilitaire, libérale et socialiste. À ces affirmations extravagantes du sensualisme, notre professeur répondit par l'affirmation claire et nette de la doctrine catholique du renoncement. Ce fut là son originalité et aussi son mérite propre. Il ne suffisait pas de dire, d'une manière générale, que l'Évangile nous fournit les règles de la vie présente et de la vie future, dans toute l'étendue de ses exigences ; il fallait en déduire la preuve. Ce fut l'œuvre de sa vie et la pensée génératrice de tous ses ouvrages. »¹¹

L'opposition qu'il rencontra sur ce chemin se cristallisa autour de plusieurs économistes. Gustave de Molinari, d'abord, né à Liège en 1819, consacra les longues années que lui offrit l'existence à la promotion des principes du libéralisme, dans une Belgique qui les avait adoptés avec enthousiasme, mais qui, de par les pressions diverses, s'en éloignait peu à peu.

Doté d'une intelligence rare, et d'une force de travail considérable, Gustave de Molinari fut l'auteur d'une soixantaine d'ouvrages, sur l'économie, la société, les relations internationales. Il fut à l'avant-garde de tous les grands débats du XIX^e siècle, et sa figure respectée soutint vigoureusement la cause du libéralisme, pour laquelle il consacra toute son énergie. Par ses articles dans le *Journal des Economistes*, par ses légères *Soirées de la rue Saint-Lazare, ou entretiens sur les lois économiques et défense de la propriété*, et par ses nombreux ouvrages de vulgarisation — dont nous citons un extrait dans la rubrique « Lecture » — Gustave de Molinari fut l'un des plus efficaces diffuseurs des idées économiques.

¹¹ Mgr Justin Fèvre, *Charles Périn, créateur de l'économie politique chrétienne*, Paris, 1903, p.134

Pourquoi, dans ces conditions, ne parvint-il pas à modifier la course prise par son pays, la Belgique, du point de vue idéologique ? Nous pourrions signaler la tendance du siècle, et de sa Belgique natale, qui embrassa l'idéologie socialiste avec enthousiasme, ou le réflexe de la classe des intellectuels et des journalistes, farouches ennemis de ses thèses. Mais la cause fondamentale, la cause première qui explique le peu d'influence qu'il a eu sur le destin intellectuel de la Belgique est à trouver dans un choix qu'il fit : il quitta la Belgique en 1830, pour s'installer à Paris. Lourde de conséquences, ce choix laissa en grande partie son pays aux socialistes, réformateurs utopistes, et aux autres économistes moins talentueux du siècle.

Dans l'affrontement, en économie politique, entre socialistes, libéraux, et chrétiens, le nom d'Emile de Laveleye, la troisième des personnalités choisies pour notre étude, est des plus difficiles à positionner.

Sa position face aux libéraux français de l'époque, d'abord, était ambiguë : il célébrait les mérites de Leroy-Beaulieu quand celui-ci exposait les erreurs des réformateurs socialistes, et recevait en retour de larges critiques sur ses œuvres. Quant à Molinari, Laveleye le critiquait, ne voyant pas qu'il exposait les mêmes idées, sous une forme positive, que celles développées par Leroy-Beaulieu en opposition aux socialistes.

Né à Bruges en 1822, il s'était consacré de bonne heure aux questions économiques, et intégra l'Université de Liège en tant que professeur d'économie politique. Protestant et libéral à la fois, Laveleye fut décrié par les tenants de l'économie politique chrétienne, et peu apprécié de la plus large fraction chrétienne du libéralisme belge. Il leur rendit d'ailleurs assez bien, et n'eut de cesse de critiquer la stagnation économique que provoquait le respect des doctrines catholiques — ce qu'il consigna de manière étendue dans un ouvrage intitulé *Le Protestantisme et le catholicisme dans leurs rapports avec la liberté et la prospérité des peuples* (1875), trente ans avant la publication de Max Weber sur le sujet.

Son œuvre économique, dont ses *Éléments d'économie politique* (1882) fournissent un précieux et instructif résumé, le ferait clairement ranger parmi les économistes libéraux, si des tensions inutiles entre lui et les autres partisans du libéralisme ne l'avaient pas gardé à l'écart du groupe. Parce qu'il s'inquiétait des conséquences de l'industrialisation sur la condition des ouvriers, les libéraux oubliaient qu'il reconnaissait l'amélioration continue des conditions de vie des plus pauvres, et l'accusaient de faire venir l'État pour soulager les misères passagères. Parce qu'il analysait les composantes sociales et morales dans le capitalisme et n'adhérait pas à l'idée de lois naturelles en économie, ils le considéraient comme un ennemi. Agacé, il finira par se rapprocher de l'école historique allemande, à dominante socialiste, même s'il ne se fonda jamais entièrement au groupe. À une époque cruciale au niveau intellectuel, les libéraux venaient de perdre, en partie par leur faute, un habile et savant promoteur. De par son peu d'affiliation avec quelque école de

pensée que ce soit, pourtant, ses œuvres économiques ont un intérêt encore supérieur. Elles avaient en tout cas une étendue, une constance, et une puissance peu comparables à celles de l'économiste dont nous parlerons pour finir : Paul-Emile De Puydt.

Né à Mons en 1810, le dernier grand penseur de notre article s'occupa assez tard des problèmes économiques. De Puydt commença comme fonctionnaire, et fit ensuite porter ses intérêts vers l'étude des plantes. En découla une œuvre abondante, d'une très grande valeur notamment du point de vue de l'horticulture, mais dont il est inutile de rendre compte ici. En tant qu'économiste, il utilisa avec trop peu d'application le vrai talent qu'il avait pour l'analyse et l'exposition. Ses convictions, libérales comme celles de son maître Gustave de Molinari, trouvèrent donc en lui un faible promoteur.

Son seul fait d'arme, qui témoigne de l'étonnant dynamisme de son intelligence, et, en même temps, par son caractère presque insignifiant, déçoit de la part de cet admirable homme de science, est à trouver, en juillet 1860, dans le périodique belge la *Revue trimestrielle*.

L'article que De Puydt fit publier dans cette revue avait pour titre « Panarchie ». Derrière ce terme, que l'auteur expliquait et dont il tirait toutes les conséquences politiques dans son article, il fallait entendre la coexistence concurrentielle de systèmes politiques. En somme, il s'agit d'une organisation politique dans laquelle toutes les organisations politiques sont mises en concurrence : chaque individu a le droit de se soumettre librement à la juridiction, au gouvernement, et donc aux lois auxquelles il accorde sa préférence.

Ce fut là son seul exploit, et il est peu maigre, étant donné qu'il s'agissait de la première formulation de cette idée de mise en concurrence des juridictions. Seulement, à une période où l'antilibéralisme progressait en Belgique à une vitesse préoccupante, sans doute pouvons-nous nous demander si son travail, d'ailleurs bien inférieur à ce que ses capacités auraient pu produire, servit ou non la cause de la liberté. Quelle influence aurait eu un De Puydt popularisateur des principes économiques ? Nul ne peut le dire.

Quels que soient les mérites et les démérites de De Puydt, et de chacun des autres économistes de l'article, l'histoire des idées économiques en Belgique est des plus étonnantes, et des plus passionnantes. Par suite de querelles, de frictions, d'alliances malheureuses, et même de désertions, l'antilibéralisme l'emporta finalement dans une nation qui avait été la première en Europe à se donner une constitution protectrice des libertés, et qui semble, aujourd'hui, ne plus vouloir s'en souvenir.

B.M.

*« Il ne s'agit pas d'édifier à grand peine des institutions libérales,
il s'agit d'avoir encore des hommes libres à mettre dedans. »*

Georges Bernanos



**Institut de
Formation
Politique**

L'Institut de Formation Politique est le premier institut qui forme les jeunes aux idées et à l'action politiques. Il organise à cette fin des séminaires intensifs dédiés aux étudiants.

Les séminaires de formation de l'IFP visent à stimuler l'engagement des participants, à leur offrir la possibilité d'approfondir leurs convictions, et à leur permettre de promouvoir leurs idées grâce aux techniques d'argumentation et d'organisation.

Les séminaires de l'IFP permettent aux participants :

- * De mieux connaître les fondements intellectuels de leur famille de pensée
- * D'améliorer leur pratique de l'argumentation oratoire
- * D'acquérir les connaissances de base de l'action associative et politique

Les séminaires apprennent également à agir sur un campus universitaire, s'exprimer en public, créer et financer un projet associatif ou politique, développer un réseau associatif, attirer l'attention des médias, faire pression sur les décideurs, *etc.*

Prochain séminaire de niveau I :

20, 21 et 22 septembre 2013

(voir ci-contre)

20, 21 et 22 septembre 2013

Vendredi 20 septembre

18h15 : Présentation de l'IFP, des organisateurs et des participants.

18h45 : **L'engagement politique : Pourquoi ? Jusqu'où ?**
Arnaud Gasset, haut fonctionnaire

20h30 : Dîner

Samedi 21 septembre

CONVICTIONS

08h45 : **De la falsification du mariage à l'eugénisme**
Jean-Marie Le Méné, président de la Fondation Jérôme Lejeune

11h00 : **Une imposture intellectuelle, le Keynésianisme**
Charles Gave, président de l'Institut des Libertés

12h30 : Déjeuner

ARGUMENTATION

14h00 : **Convaincre ses interlocuteurs (art oratoire et rhétorique)**
Jean Martinez, avocat

15h30 : Exercices pratiques. Joutes oratoires.

18h30 : **La guerre des représentations**
Alexandre Del Valle, chercheur en géopolitique

20h00 : Dîner

Dimanche 22 septembre*

ACTION

08h15 : **Cas pratique. Se présenter à des élections universitaires**
Alexandre Pesey, directeur de l'Institut de Formation Politique

11h00 : **Traduire ses valeurs dans l'action**

- Le cas d'un laboratoire d'idée : **Agnès Verdier-Molinié**, directeur de la fondation iFRAP
- Le cas d'un conseiller politique : **Renaud Dozoul**, collaborateur parlementaire
- Le cas d'un groupe d'action : **Ludovine de la Rochère**, présidente de La Manif Pour Tous

13h : Déjeuner

MOTIVATION

13h30 : Entretiens individualisés

14h30 : **Apprendre à aimer la France**
Bruno de Saint Chamas, président d'Ictus

15h30 : **2 minutes pour convaincre**

17h00 : Pot final

* Pour ceux qui le souhaitent, une messe sera célébrée à l'Eglise de Saint-Germain des Prés ou à Sainte-Clotilde à 19h.

Inscription

O Je souhaite participer au séminaire de l'IFP*

Nom : Prénom :

Adresse :

N° de téléphone : Courriel :

Etudes : Etablissement : Date de naissance :

Bulletin d'inscription et chèque de 45 euros à retourner **avant le 11 septembre** à l'IFP, 32 rue des Bruyères 92310 Sèvres

* Sous réserve des places disponibles. Les frais d'inscription sont de 45 euros. Ils couvrent les repas, les cours et le logement pour ceux venant de province (3 étudiants par chambre maximum). **Pour les candidats de province, les frais de transport sont pris en charge par l'IFP à hauteur de 50% sur présentation d'un justificatif (Plafond de remboursement : 50 euros).**
(Plafond de remboursement : 50 euros).

Réfléchir sur les Roms

Le Trosne et la question des vagabonds

La question des Roms reste insolutionnée, bien que soluble ; brûlante, bien qu'accessoire. À l'image des comètes, elle réapparaît dans le ciel politique à intervalles presque réguliers. Puisque l'utilisation de sources théoriques comme celles des économistes n'est pas sans pertinence afin d'éclairer d'une lumière nouvelle des débats ayant sombré dans les abîmes du politiquement correct, retour sur le mémoire que l'économiste physiocrate Guillaume-François Le Trosne (1728-1780) consacra en son temps à la question des vagabonds et des mendiants.

L'éclatement régulier du débat sur la gestion politique appropriée des Roms laisse toujours inutilisés les grands auteurs de la philosophie sociale et les économistes en tout genre. Pourtant, aucune justification n'est jamais fournie pour expliquer ce rejet. N'est-il pas possible que la question du vagabondage et celle de la mendicité, qui furent l'objet de tant d'études particulières, et sur lesquelles tant de grands noms de la pensée française penchèrent leurs yeux bienveillants, n'est-il pas possible que le traitement de ces questions par quelques-uns de nos plus grands hommes puisse être une source utile de réflexion pour les citoyens de notre époque contemporaine ?

À partir du début du XVIII^e siècle, la question du vagabondage s'était pourtant imposée sur la scène intellectuelle avec une vigueur peu commune et dans des termes d'une modernité étonnante. Elle était terminée l'époque où l'on s'étonnait que des individus puissent choisir eux-mêmes de se mettre au banc de la société, de refuser ses normes, et, s'étant d'abord opposés à la nécessité du travail, d'obtenir par la mendicité, et par quelques délits, les sources de leur survie.

La question devint peu à peu brûlante, à mesure que le phénomène gagna en étendue. En 1760-65, elle réclamait l'attention de tous les hommes de bien, et la recevait en effet de beaucoup. C'est à cette époque que Le Trosne fit parvenir son *Mémoire sur les vagabonds et sur mendiants* (1764).

Celui qui allait finir par côtoyer Quesnay, Dupont de Nemours, et Turgot, et par être le promoteur le plus efficace de l'école physiocratique, n'était encore à l'époque

qu'un débutant. Il avait achevé de brillantes études en droit et ne s'était pas encore frotté directement aux questions économiques. En magistrat, déjà, il avait toute la formation nécessaire pour connaître quelle peine devait être appliquée aux vagabonds et aux mendiants. Ses études de droit s'accompagnaient pourtant d'une vraie culture économique : il semblait avoir saisi les principes de l'économie politique, et être déjà à l'époque un physiocrate avant l'heure. Les premiers mots de son mémoire sur le vagabondage le prouvent bien :

« L'agriculture ne demande qu'à être délivrée des obstacles qui l'empêchent de s'étendre, elle ne sollicite que la liberté pour la vente des productions, et la sûreté pour les Cultivateurs. L'industrie, qui n'est qu'endormie, est prête à se ranimer, et trouvera toujours dans la terre, qui n'a rien perdu de sa fécondité, la récompense de son travail. C'est un ressort comprimé par un poids qui l'empêche de déployer toute sa force, mais il n'a rien perdu de son activité, il la reprendra dès qu'il sera en liberté. » (p.1)

Le but de son mémoire était d'apporter une solution à un problème devenu un véritable fléau dans les campagnes : le vagabondage. Etudier cette question n'était pas une surprise. Le début du XVIII^e siècle avait vu un retour en force du vagabondage. Ce n'était pas, bien sûr, que le phénomène fut nouveau, mais ayant tardé à être directement adressé par la puissance publique, et ne pouvant plus l'être tout à fait par les paroisses et institutions privées de charité, il inspirait pour la première fois les craintes. Tandis qu'en Angleterre le système défectueux mais bien ficelé des fameuses *Poor Laws* répondait aux nouvelles préoccupations, en France les mesures tardèrent.

Certains penseurs réclamèrent une action publique. Dès 1526, le philosophe d'origine espagnol Juan Luis Vives avait publié un court ouvrage sur l'assistance aux pauvres (*De Subventionem pauperum*, Bruges, 1526), dans lequel il analysait les effets pervers de la charité, et recommandait de forcer les vagabonds et les mendiants à travailler, de créer des maisons de travail pour ceux qui n'y parviendraient pas par eux-mêmes, en ne réservant donc les fonds publics qu'aux infirmes incapables de tout travail.

Les lois françaises commencèrent peu à peu à s'attaquer au problème. En 1530, des initiatives locales mirent en place l'exclusion des vagabonds et mendiants en cas de refus de travail. En 1566, une loi nationale fut édictée, la première d'une longue série. Ces lois gagnèrent peu à peu en sévérité, jusqu'à recommander l'envoi aux galères les mendiants et vagabonds (déclaration du 12 octobre 1686).

A partir du tournant du siècle, l'objectif fut de viser en particulier les vagabonds et mendiants valides et aptes au travail. En 1724 s'effectua un « tournant répressif », selon le terme de J.-L. Viret.¹² Il faut dire que le problème avait encore gagné en

¹² Jérôme-Luther Viret, « Vagabonds et mendiants dans les campagnes du nord de Paris dans le premier tiers du XVIII^e siècle », *Annales de démographie historique*, 2006/1, n°111, p.9

ampleur, comme le rappelait le préambule de l'ordonnance. Les vagabonds étaient de plus en plus des hommes et femmes valides aptes au travail, et quatre vagabonds arrêtés sur cinq faisaient également activité de mendiant. Des vols, des extractions, des pillages, et jusqu'à des meurtres, se mirent à être signalés dans les campagnes comme étant le fait de vagabonds.

En 1764, l'année où Le Trosne écrivit son mémoire, les chiffres de cette délinquance montraient une progression préoccupante, et les peines prévues pour les vagabonds et mendiants étaient sévères mais peu appliquées. Le tableau qu'il dressait de cette situation était donc naturellement des plus alarmants. Les mots utilisés traduisent bien le sentiment d'urgence et d'exaspération, et sont proches des plaintes adressées aujourd'hui aux Roms :

« Les vagabonds sont des insectes voraces qui infectent et qui désolent la Campagne et qui dévorent journallement la subsistance des Cultivateurs. Ce sont, pour parler sans figure, des troupes ennemies répandues sur la surface du territoire, qui y vivent à discrétion, comme dans un pays conquis, et qui y lèvent de véritables contributions sous le titre d'aumône. » (p.4)

« Il existe donc dans l'état un nombre considérable de gens qui font profession de ne rien faire et de vivre aux dépens des autres, qui ont abdiqué toute occupation et tout domicile, qui ne connaissent ni règle, ni jour, ni Supérieur, qui non seulement sont indépendants, mais qui savent se faire craindre et obéir. Ils vivent au milieu de la société sans en être membres, ils y vivent dans cet état où les hommes seraient s'il n'y avait ni lois, ni police, ni autorité ; dans cet état que l'on suppose avoir eu lieu avant l'établissement des Sociétés civiles, mais qui, sans avoir jamais existé pour tout un peuple, se trouve par une contradiction singulière, réalité au milieu d'une Société policée. » (p.8)

Le Trosne décrit les vagabonds comme des ennemis de la société, refusant de vivre en harmonie avec elle, et se nourrissant des subsides reçus des citoyens. Il critique aussi leur insolence hautaine : parce qu'ils ont l'habitude d'être obéis, et qu'ils sont craints, ils se permettent de réclamer sans gêne, et ils obtiennent.

« La terreur qu'ils inspirent, fait qu'ils n'ont qu'à se présenter pour être obéis, et tout plie, tout fléchit devant eux. [...] Si les aumônes sont volontaires dans les Villes, elles sont forcées dans les Campagnes. Que les Habitants des Villes ne s'imaginent donc pas que le Laboureur soit comme eux le maître de donner ou de refuser quand il lui plaît : on ne lui demande pas, on exige ; on ne reçoit pas à titre d'aumône, mais comme une dette : il ne donne pas, il paye une vraie contribution, et il faut qu'il le fasse sans se plaindre, sans murmurer, sans y mêler le moindre reproche, sans refuser une partie de ce qu'on lui demande. » (p.5)

Et le tableau se noircit à l'évocation, même sommaire, des nombreux délits dont ces vagabonds ont été à l'origine dans les campagnes. Parce que la bienveillance des paysans qu'ils y ont rencontrés est trop peu généreuse à leur goût, ou parce que ce genre de vie a habitué leur âme à cette indolence qui vous laisse tout esclave des

plus basses passions, ce sont les exactions les plus sommaires, les pillages, les incendies, qui viennent à ravager les campagnes. Et bien sûr, comme mobile premier, le vol de ces denrées que la charité seule ne leur donne pas : « Souvent les vagabonds ne se contentent pas de demander, ils dérobent ce qu'ils peuvent, et tout leur est bon, linge, habits, agneaux, volaille de toute espèce. » (p.6)

Au temps de Le Trosne, l'État avait depuis longtemps essayé d'apporter des solutions à ce mal. Nous avons rappelé les mesures répressives prises au tout début du XVIII^e siècle. Elles furent prises lorsque le mal s'était étendu au point de faire risquer, ou même de provoquer, de véritables guerres civiles. L'instauration des Maréchaussées, et leur réforme tout au long du début du XVIII^e siècle, avait pour objectif de fournir une main locale pour administrer les aides et appliquer les sanctions. Louable était l'intention, piteux en avaient été les résultats.

Mais toutes les lois que l'on faisait constamment pour guérir le mal du vagabondage, comme on le fait de nos jours, augmentaient encore le problème par leur accumulation désordonnée.

« C'est dans la Législation même que nous prétendons trouver la cause de ce désordre, dans la multiplicité des Lois portées sur cette matière, et dans la variation des mesures que l'on a prises, dans l'incertitude où ces Lois ont jeté les Tribunaux, dans le peu d'exécution dont elles étaient susceptibles pour la plupart, enfin dans l'insuffisance de la peine qu'elles prononcent. » (p.19)

En 1722, 1724, puis finalement 1750, de nouvelles lois sont introduites, et prennent un sens différent. Il ne s'agit plus de punir la mendicité, mais de supprimer les causes qui, soit disant, la font naître. Ainsi voit-on le Roi, dans ses déclarations, affirmer avec force aux mendiants et vagabonds que « Le Roi promet de pourvoir à leur subsistance ». Dans la loi de 1724, il est établi que :

« Il est permis à tous Mendiants valides qui n'auront pas trouvé d'ouvrage dans la quinzaine, de s'engager aux Hôpitaux qui leur fourniront la nourriture et entretien, ils seront distribués en compagnies de vingt hommes, sous un Sergent qui les conduira tous les jours à l'ouvrage ; ils seront employés aux travaux des Ponts et Chaussées et autre ; ils travailleront au profit de l'Hôpital, qui leur donnera toutes les semaines un sixième du prix par forme de gratification. » (p.23)

Ainsi, pour guérir le vagabondage, on s'attache à guérir le paupérisme, mais, signale Le Trosne, le paupérisme n'est pas la cause du vagabondage et de la mendicité. Le travail, de la même façon, ne manque pas. « On a supposé que c'est le défaut de travail qui fait ordinairement les Vagabonds et les Mendiants, et on a pensé d'eux assez favorablement pour croire qu'il suffisait de leur offrir du travail pour les fixer. Mais le Gouvernement doit, avant toute chose, être bien persuadé que les Vagabonds de profession sont essentiellement ennemis du travail. » (p.26) Le problème, finit par dire Le Trosne, n'est donc pas le manque de travail : c'est la bonne volonté.

Car le vagabondage, soutient Le Trosne, est d'abord un choix de vie. Il est aussi le fruit d'une habitude et s'auto-renforce avec cette habitude.

« Le vagabondage est un état trop commode pour ne pas trouver beaucoup de gens qui l'embrassent, et qui regardent comme le plus grand bonheur d'être dispensés du travail, d'être exempts de toute imposition, de toute charge, de toute subordination, et libres de toute inquiétude pour le lendemain. Si cet état nous paraît horrible, l'oisiveté et le libertinage qui l'accompagnent en adoucissent les rigueurs, l'habitude les fait même disparaître, et les chaînes qu'elle fait former ne permettent plus de le quitter. » (p.3)

Il est donc illusoire, selon lui, de vouloir solutionner le problème du vagabondage par l'intervention active du gouvernement, en fournissant du travail et des moyens de vivre à ces individus qui ne souhaitent pas ce travail, et préfèrent obtenir les seconds par leur « activité » traditionnelle.

Tout aussi illusoire est la logique adoptée avant lui, celle du bannissement des Vagabonds. Dans une optique privée, elle est justifiée : on chasse une personne indésirable de « nos » terres. Mais, du point de vue de la nation, il s'agit là d'un jeu à somme nulle. « Bannir un Vagabond d'une Généralité, c'est en laisser subsister la même quantité dans le Royaume, c'est échanger les Vagabonds d'une contrée contre ceux d'une autre, c'est se les renvoyer mutuellement, c'est leur dire, allez continuer le même état à vingt lieues d'ici : dans le vrai c'est encore moins, c'est comme ne rien prononcer du tout. » (p.35)

Alors que faire ? Pour Le Trosne, il s'agit de revenir aux mesures répressives, mais de s'assurer, cette fois-ci, qu'elles soient véritablement appliquées. Par ces peines, le législateur peut bien sembler manquer de respect pour ceux qui sont, malgré tout, des concitoyens, et Le Trosne en est conscient, mais le mal est grand, et il faut utiliser des mesures fortes.

Pour les mendiants, il recommande des peines légères, parce que les mendiants ont un domicile, une base locale, qu'ils ne voudraient pas perdre. La loi a plus de prise sur eux. Pour les vagabonds, les choses sont différentes. « Les vagabonds sont absolument indépendants et ont secoué tout joug, ils méritent toute la sévérité des Lois. La peine est comme un poids qui ne peut faire d'effet qu'autant que la pesanteur est proportionnée à la résistance. Une peine légère ne fait que glisser sur ces âmes dures, féroces, intraitables, et ne les ébranle pas. La fustigation n'est pour ces gens-là qu'un quart d'heure désagréable [...], celle du bannissement est pour eux une Sentence d'élargissement et une grâce. » (p.38) Le Trosne propose donc des mesures fortes, et défend notamment un envoi définitif dans les galères.

Il ne s'agit pas ici, bien entendu, de tirer des conclusions hâtives sur l'emploi de son raisonnement pour la résolution de notre Vagabondage contemporain, surtout quand l'application des lois déjà en vigueur réglerait, en France, la grande majorité

des problèmes. Mais qu'on écoute tout de même le raisonnement de ce magistrat économiste. Trop d'indulgence naïve, trop de cette croyance infondée que les vagabonds et mendiants ne demandent qu'à travailler, des peines trop légères et souvent inappliquées : tels sont, en somme, les reproches qu'adressait Le Trosne aux lois de son temps. Qui ne voit comme ils sont actuels ?

Chacun peut, à la lumière de son analyse, offrir au vagabondage moderne une attention éclairée, afin d'obtenir enfin les vraies solutions à ce mal qu'on croit insoluble. Qu'enfin puisse disparaître une source inutile de crainte ; qu'enfin on puisse soutenir que, non, il n'y a pas plusieurs nations au sein de notre nation ; qu'enfin on retire des mains du populisme un sujet qui n'aurait jamais mérité d'y être déposé.

A.M.

Éditer les économistes

G. Guillaumin, promoteur de l'École de Paris

Quelle qu'ait pu être la qualité et le caractère innovant des écrits économiques des grandes figures françaises de l'économie politique, jamais ils n'auraient pu avoir le retentissement qu'ils ont eu, ni même, peut-être, parvenir jusqu'à nous, sans le travail de certains hommes de l'ombre. Gilbert Guillaumin, éditeur parisien, qui fit confiance à Bastiat, Molinari, et aux autres, et, qui, à côté de ces publications individuelles, lança le *Journal des Économistes* et le *Dictionnaire de l'Économie Politique*, mérite une attention particulière de la part des partisans d'une société libre et ouverte.

Urbain Gilbert Guillaumin fut le fondateur en 1835 de la librairie d'économie politique Guillaumin et Cie., qui fut la grande maison d'édition des idées économiques au XIX^e siècle en France. Sa revue mensuelle, le *Journal des Économistes*, fut le point de rencontre des esprits les plus brillants de cette période. Elle est le symbole d'une période particulièrement prolifique en termes de débats d'idées.

Gilbert-Urbain Guillaumin est né au village de Couleuvre, près de Moulins, dans le département de l'Allier, le 14 août 1801. Orphelin de père et de mère dès l'âge de cinq ans, il fut élevé, ainsi qu'un frère mort à l'âge de trente ans, par un frère de son père. Le futur éditeur passa son enfance et son adolescence, en faisant un rude apprentissage de la vie, auprès d'un oncle marchand de bois, dont il se rappelait la sévérité avec un sentiment pénible mêlé toutefois de respect pour l'énergie laborieuse de son parent.

Il sortit, aussitôt qu'il le put, d'une condition si peu attrayante et vint chercher fortune à Paris dans le commerce. D'abord employé dans une maison de quincaillerie, puis dans une maison de commission, il eut occasion de faire connaissance avec le jeune libraire Brissot-Thivars, qui avait pris une certaine part aux luttes de la Restauration. Attiré par l'amour des livres, Guillaumin se fit libraire, et ensuite éditeur.

Il n'était pas écrivain et s'était consacré à l'économie politique, non à la suite d'études approfondies, mais par l'effet d'une passion soudaine. Il était jeune et il cherchait sa voie dans le métier de producteur de livres. Sous l'influence de ses

idées et de ses jeunes amis, il fit quelques publications politiques. C'est alors qu'il conçut l'idée d'éditer en français le *Dictionnaire du commerce* que MacCulloch venait de publier avec succès en Angleterre. Il forma une société commerciale pour la publication de cet ouvrage, dont il ne tarda pas à remarquer les lacunes et qu'il voulut refaire à nouveau, en groupant une série de coopérateurs capables de le seconder.

Il suivit les premières leçons du cours d'économie politique d'Adolphe Blanqui au Conservatoire des Arts et Métiers (1833-1834) le successeur de Jean-Baptiste Say, mort en 1832. Blanqui était un des plus brillants orateurs de son temps et sa verve intarissable donnait un charme extrême à ses leçons d'économie politique. Guillaumin sortit des leçons de Blanqui enchanté, séduit, convaincu.

Il avait trouvé sa voie, et était décidé à ouvrir une librairie spéciale d'économie politique. Il s'en occupa aussitôt et, pour son financement, fit appel à des personnes qui avaient du goût pour la science économique, en particulier Horace Say, fils de Jean-Baptiste. C'est à cette occasion qu'il obtint la collaboration d'Adolphe Blanqui, directeur de l'École supérieure de commerce, dont il devait peu d'années après éditer l'*Histoire de l'économie politique*. Celui-ci lui présenta un apprenti économiste, qui devint un de ses plus constants collaborateurs dans ses diverses publications, Henri Baudrillart.

Citons ici Gérard Minart, dans sa [précieuse biographie intellectuelle](#) de Gustave de Molinari :

« Le *Dictionnaire du commerce et des marchandises*, première grande réalisation du libraire-éditeur Guillaumin, paraît de 1835 à 1839. C'est le début d'une exceptionnelle, originale et passionnante aventure intellectuelle. Le meilleur jugement porté sur ce personnage remarquable l'a été par l'historienne Lucette Le Van-Lemesle : "Guillaumin, fait partie de ces inconnus qui font l'histoire". [...] Cet inconnu possède trois grandes qualités : le dévouement, la rigueur, le flair. Dévouement à ses amis libéraux, rigueur dans la gestion de ses affaires, flair qui lui permet de saisir au bon moment les attentes de l'opinion et d'y répondre par une grande variété d'initiatives éditoriales. »

A partir de ce moment, Guillaumin avait trouvé sa voie. Il pressentit le rôle que l'avenir réservait à cette science, et sa librairie ne tarda pas à devenir le centre de ralliement des économistes. « Célèbres ou inconnus, dit G. de Molinari, il les accueillait avec une égale affabilité, et l'éditeur se doublait pour eux d'un conseiller plein de tact et d'un ami au cœur chaud. »

Le *Dictionnaire du commerce et des marchandises*, publié de 1835 à 1839, fonda la Librairie d'économie politique et de commerce. Bientôt Guillaumin entreprit la publication de l'*Histoire de l'économie politique* de Blanqui, puis celle du *Traité* et du *Cours* de J.-B. Say, dont le fils, Horace Say, était devenu un des notables

collaborateurs du *Dictionnaire*. Il avait d'abord songé à publier un recueil périodique qui serait la continuation de son dictionnaire ; mais ce projet se modifia, et il résolut de tenter à son tour la publication d'une revue mensuelle d'économie politique. À cet effet, Guillaumin forma une petite société spéciale pour le nouveau journal, et grâce au concours de quelques amis de la science, il s'engagea, avec Blanqui pour rédacteur en chef, dans une entreprise exclusivement consacrée à la diffusion de la science économique.

Le premier numéro du *Journal des Économistes* parut le 15 décembre 1841, et, dès la première année, il reçut plus de quatre cents abonnements.

C'était un très grand succès de librairie, pour l'époque surtout ; car l'économie politique n'était alors en faveur ni au sein des pouvoirs publics, ni dans l'opinion. C'était aussi un très grand succès scientifique, un trait d'union entre les économistes du monde entier, et une œuvre durable.

En même temps qu'il créait le *Journal des Économistes*, Guillaumin commençait la *Collection des principaux économistes*, c'est-à-dire des précurseurs et des fondateurs de la science : Quesnay et les Physiocrates, Turgot, Adam Smith, Malthus, J.-B. Say, Ricardo.

De 1840 à 1847, il publie quinze volumes. Les textes étaient accompagnés de notices et de notes rédigées par Gustave de Molinari et Eugène Daire. Ensemble, ils remirent en lumière des écrits pleins d'intérêt pour la science économique et pour l'histoire : la *Dîme* de Vauban, le *Factum* et le *Détail de la France* de Boisguillebert, les écrits de la brillante pléiade des Physiocrates, y compris des traductions des œuvres de Hugo Grotius, Adam Smith, Jeremy Bentham, Benjamin Franklin, John Stuart Mill et Charles Darwin.

La librairie Guillaumin et Cie était située au 14 de la rue de Richelieu, non loin de la Seine, au carrefour du musée du Louvre, du Palais Royal, de la Comédie Française et de la Bibliothèque Nationale de France. C'est là qu'en 1842, avec Joseph Garnier, professeur d'économie à l'École des Ponts et Chaussées, l'éditeur crée la Société des Economistes, qui deviendra en 1847 la Société d'Economie Politique. Elle est constituée, à l'origine, d'un groupe d'amis qui se réunissent une fois par mois lors d'un dîner. Ils sont 5 en 1842, 80 en 1849, 117 en 1859. Devant ce succès, il faudra alors limiter le nombre à 200.

Ensemble, ils débattent des causes qui menacent la liberté en France : l'étatisme, le protectionnisme, le socialisme, le militarisme et le colonialisme. Les débats donnaient souvent lieu ensuite à des publications.

L'année d'après, il créait l'*Annuaire de l'économie politique et de la statistique*, qui a mis à la portée de tous les amis de la science les documents jusqu'alors perdus dans les

in-folio administratifs ou dans les recueils étrangers tout à fait ignorés ou impossibles à obtenir.

Lorsque se produisit, en 1846, la lutte du libre-échange, après le triomphe de la Ligue en Angleterre, le *Journal des Économistes* fut en première ligne dans la mêlée, et la librairie seconda le mouvement par diverses publications. De même, après la révolution de 1848, quand il fallut tenir tête au socialisme, à la réaction et au réglementarisme sous toutes les formes. La table du journal et le catalogue de la librairie témoignent du concours que l'œuvre de Guillaumin a apporté au succès des idées qu'il servait avec dévouement. De même, il fut le premier à accueillir, à encourager, à produire cet inconnu que Paris vit surgir un beau matin du département des Landes et qui avait nom Bastiat.

Au sein de ce qu'il faut appeler le « réseau Guillaumin », on trouve toute sorte de professions : des hommes d'État, des administrateurs, des journalistes, des professeurs, des négociants. Tous ne partagent pas les mêmes opinions politiques mais ils s'accordent sur un ensemble de vérités communes. À tel point qu'on peut parler d'une véritable école d'économie politique, l'École de Paris.

Vers 1850, il commença à s'occuper activement de la publication du *Dictionnaire de l'économie politique*, véritable encyclopédie de l'école économique. Gustave de Molinari s'exprime ainsi dans un [texte de présentation du Dictionnaire](#), le 15 décembre 1853, dans *Le Journal des Économistes*, p. 425 :

« Ils n'étaient pas d'accord, sans doute, sur tous les points de la science ; mais leurs divergences d'opinion, qui servaient d'ailleurs à alimenter leurs discussions périodiques, ne pouvaient manquer à la longue de s'affaiblir, sinon de s'effacer. Des hommes intelligents qui poursuivent une œuvre commune et qui se trouvent fréquemment en contact ne finissent-ils pas toujours par éclaircir mutuellement leurs doutes et par contracter, presque en dépit d'eux-mêmes, l'habitude de penser de la même manière? En science comme en religion, l'association des efforts n'est-elle pas souverainement efficace pour amener l'unité dans les doctrines ? C'est ainsi que l'économie politique a fini par posséder en France une école dont tous les membres s'accordent sur les points fondamentaux de la science, et qui présentent à leurs adversaires, protectionnistes ou communistes, un bataillon peu nombreux, mais uni, serré, compacte. »

En 1852, Guillaumin compile et publie donc le *Dictionnaire*, coédité avec Charles Coquelin. L'ensemble s'étend sur deux forts volumes de deux mille pages. Il contenait nombre d'articles écrits par Frédéric Bastiat, dont les idées imprégnaient l'ensemble de l'œuvre. En 1866, le catalogue général de la librairie recensait déjà 166 titres de livres distincts, sans compter les revues et autres périodiques.

La librairie Guillaumin est arrivée par l'initiative énergique de son fondateur, par le soin apporté à ses publications, et par la régularité de ses opérations, à être une des premières dans la librairie française au XIXe siècle. C'est chez elle que la

plupart des ouvrages et collections d'économie politique ont été publiés. Citons notamment la *Collection des économistes et publicistes contemporains*, la *Bibliothèque des sciences morales et politiques*, faisant suite, avec des formats différents, à la *Collection des principaux économistes ou des fondateurs de la science*, par laquelle l'infatigable éditeur avait inauguré la remarquable et innombrable série de ses publications et, d'autre part, le nouveau *Dictionnaire universel du commerce et de la navigation*, dont il commença à s'occuper en 1855, dont il fut l'éditeur scrupuleux et le rédacteur en chef principal. Guillaumin ne se chargea pas seulement de réunir, de trier, de classer les matériaux, il eut à obtenir la collaboration des hommes les plus aptes à seconder ses efforts. Il fallait assigner à chacun sa tâche, et, cela, sans blesser les susceptibilités, sans heurter les amours-propres.

Victime d'une crise cardiaque en pleine rue, Guillaumin est mort à 63 ans, le 15 décembre 1864, soit deux ans après la publication des œuvres complètes de Frédéric Bastiat. Il avait été le premier à découvrir et encourager cet auteur au talent unique. L'entreprise Guillaumin et Cie. fut reprise par ses filles qui continuèrent brillamment l'œuvre de leur père jusqu'à sa fusion avec la librairie Felix Alcan en 1910. Après Joseph Garnier et Henri Baudrillart, Gustave de Molinari fut le rédacteur en chef du *Journal des Économistes* de 1881 à 1909 et Yves Guyot de 1910 à 1913. La revue cessera de paraître avec la guerre en mars-avril 1940.

Grâce au dynamisme et à la vision de Guillaumin, nous sommes aujourd'hui les détenteurs d'un précieux patrimoine intellectuel qui peut nourrir les débats actuels, qu'il s'agisse de questions économiques, politiques, juridiques ou philosophiques.

D.T.



« Administrer ce qui devrait être
abandonné à soi-même,
c'est faire du mal aux administrés,
et leur faire payer
le mal qu'on leur fait
comme si c'était un bien. »

Jean-Baptiste Say (1767-1832)



« Laissez libre, et tout ira bien » *La politique économique du marquis d'Argenson*

En lançant ce mois un projet de réédition des *Mémoires* du marquis d'Argenson, l'Institut Coppet se fixe pour objectif de remettre la lumière sur un penseur oublié, précurseur d'Adam Smith, et glorieux prédécesseur des Physiocrates dans la lignée de l'économie politique française. Pour justifier et introduire cette publication, retour sur cet homme éminent et sur la politique économique que sa pensée pourrait nous inspirer.

René-Louis Voyer, marquis d'Argenson, naquit en 1694. Il commença dans la politique en servant en tant que conseiller au parlement, puis au Conseil d'État. Il n'y était pas par hasard : à la même époque, son père était garde des sceaux et président du conseil des finances ; il finira par être ministre des affaires étrangères sous Louis XV. Le marquis d'Argenson, tout haut fonctionnaire qu'il fut, accompagna néanmoins son activité d'une intense activité littéraire.

Qu'on se le dise tout de suite : nous ne trouvons chez d'Argenson aucun ouvrage strictement économique, et, pourtant, nombreux sont ceux qui ont signalé ses apports fondamentaux. Selon André Alem, auteur d'une étude très documentée sur l'œuvre économique du marquis d'Argenson, « il a dégagé de façon bien nette les principes fondamentaux de l'économie politique classique. Il mérite d'être considéré comme l'un des plus remarquables précurseurs des Physiocrates ; souvent même nous le verrons les devancer, ou éviter les erreurs qu'on leur peut reprocher. Le marquis d'Argenson, s'il avait pris la peine de réunir et de classer ses observations pour en composer un traité théorique d'économie politique, eût été à coup sûr placé au même rang que les fondateurs de la doctrine classique. »¹³

Nous verrons plus loin les raisons qui poussent à le ranger parmi les Classiques, ou du moins parmi leurs principaux précurseurs. Voyons avant cela en quoi il inspira, annonça, et, d'avance, dépassa le mouvement physiocratique. S'il est vrai que les Physiocrates furent inférieurs à Adam Smith, c'est d'abord et avant tout à cause de leurs préjugés sur l'agriculture et leurs divagations sur le produit net. Le marquis d'Argenson *flirta* avec cette manière de voir. « L'agriculture, écrivait-il,

¹³ André Alem, *Le marquis d'Argenson et l'Economie Politique au début du XVIIIe siècle. Pratiques mercantiles et théories libérales*, Paris, Arthur Rousseau, 1900, p.3

fournit mille fortes occupations à des habitants laborieux et à des familles nombreuses. Ce n'est qu'après elle que marchent les arts mécaniques ; et des hommes robustes, en un pays, ne devraient être employés aux manufactures que quand la campagne se trouve être parfaitement cultivée. »¹⁴ Mais lisons bien : il ne dit pas comme les Physiocrates, ou comme on leur a fait dire, que l'agriculture est l'*unique source* des richesses, mais qu'elle est la première et la plus fondamentale. Il appellera ainsi l'agriculture « le grand intérêt politique du royaume » et vantera Sully pour avoir « compris que la véritable force d'un pays réside dans ses productions agricoles. » (*Mémoires*, éd. Jannet, t. V, p.241)

On ne peut considérer le marquis d'Argenson comme un précurseur d'Adam Smith, et citer ceux qui partagent cet avis, sans apporter des preuves soutenant ce jugement. La taille de cette présentation réduit nécessairement l'ambition, et nous force à ne considérer que deux exemples, les plus fondamentaux de l'œuvre d'Adam Smith : la division du travail et la recherche de l'intérêt personnel.

Comme Adam Smith, en effet, le marquis d'Argenson avait une vue très claire des bienfaits de la spécialisation et de la division du travail. Ses *Mémoires*, notamment, en témoignent. Un jour, commentant l'idée de diriger l'industrie vers telle ou telle production, il notait : « Qu'est-ce que ceci : Perfection des manufactures, qui ne vont qu'à rebuter des arts à cultiver par préférence ? On veut, par exemple, que la ville de Tours, qui est pauvre, fasse des draps et des velours aussi beaux qu'à Gênes qui est riche ! Il faut laisser à chaque lieu le choix des manufactures qui lui sont propres. Liberté ! Liberté ! » (*Mémoires*, éd. Rathéry, t.VI, p.424)

Sur la question de l'intérêt personnel, ses propos rappellent et anticipent les fameuses considérations de Smith sur la main invisible et l'ordre spontané. Le marquis d'Argenson n'était pas seulement convaincu qu'« un intérêt direct et prochain stimule l'énergie de l'homme » et qu'un « propriétaire saura mieux que son intendant [...] mettre tout en œuvre pour faire fructifier son domaine » (*Gouvernement de la France*, p.282) : ces propos, considérés isolément, restent le fruit d'un grossier bon sens et étaient déjà des lieux communs à l'époque où il écrivit.

Avec des intuitions lumineuses, il allait plus loin. De façon similaire à l'exemple du boulanger chez Adam Smith, qui sert son intérêt en servant le vôtre, et qui ne parviendra jamais à s'enrichir par la tromperie, mais par un service de qualité, le marquis d'Argenson établissait les causes réelles des gains ou des pertes effectués par un producteur : « L'imperfection et la fraude discréditent le fabricant, la diligence et la bonne foi l'enrichissent. [...] Revenons donc aux vrais principes ; le meilleur arbitre de l'utilité, c'est la masse du public, c'est l'uniformité des suffrages intéressés à chaque chose. Chacun sent son intérêt, chacun prend les mesures qui

¹⁴ Cité par A. Alem, *Le marquis d'Argenson, op. cit.*, p.55

lui sont profitables, c'est dans cet accord général que nous découvrons la vérité. » (*Mémoires*, éd. Jannet, p.383)

Avant Adam Smith, il comprenait également que l'intérêt personnel bien entendu menait à l'intérêt général par la construction d'un ordre naturel spontané. « Il en est de tout cela, faisait-il remarquer, comme d'une fourmilière ou d'une ruche d'abeilles, où chaque insecte agit selon son instinct ; il résulte de leurs actions un grand amas pour les besoins de la petite société ; mais cela ne s'est pas opéré par des ordres, ou des généraux, qui aient obligé chaque individu à suivre les vues de leur chef. » (*Gouvernement de la France*, p.67) Que l'on prenne simplement la peine de comparer ces mots avec ceux, si célébrés, qu'Adam Smith utilisera un quart de siècle plus tard :

En dirigeant son industrie de manière à ce que son produit ait le plus de valeur possible, il ne pense qu'à son propre gain ; en cela, comme dans beaucoup d'autres cas, il est conduit par une main invisible à remplir une fin qui n'entre nullement dans ses intentions ; et ce n'est pas toujours ce qu'il y a de plus mal pour la société, que cette fin n'entre pour rien dans ses intentions. Tout en ne cherchant que son intérêt personnel, il travaille souvent d'une manière bien plus efficace pour l'intérêt de la société, que s'il avait réellement pour but d'y travailler. (*Richesse des Nations*, Livre IV, chap.2)

Sans doute n'est-ce pas attaquer injustement la réputation d'Adam Smith que de noter les ressemblances existantes avec le plus avisé de ses prédécesseurs.

Afin d'obtenir les fondements des principes de politique économique du marquis d'Argenson, nous lirons avec profit sa « Lettre au sujet de la dissertation sur le commerce du marquis de Belloni », paru dans le *Journal Economique* en 1751, et dans laquelle il défendait la liberté du commerce. Face aux réglementaires et aux protectionnistes, qui proposaient spontanément de nouvelles lois pour encadrer l'activité économique, il posait le problème tout à fait clairement : « N'y aurait-il pas lieu d'examiner auparavant, s'il convient de diriger toutes ces choses avec autant de soin et d'inquiétude qu'on le propose, ou de les laisser aller d'elles-mêmes, en ne faisant que les protéger ? » (*Journal économique*, avril 1751, p.107) Et le marquis s'en va, avec toute l'aisance des grands penseurs, défendre la cause de la liberté du commerce et de l'industrie, face aux intrusions constantes du pouvoir de l'État. Ce pouvoir condamne à la stérilité tout ce qu'il touche, affirme-t-il, et ce n'est que parce qu'il ne les a pas encore réglementé que certaines activités parviennent encore à prospérer : « Que de choses vont encore passablement aujourd'hui, par la seule raison qu'elles ont échappé jusqu'à présent à une prétendue police législative, qui retarde les progrès au lieu de les avancer. » (*Ibid.*)

L'idéal de politique économique qu'il y défendait s'inscrivait donc contre les tendances de son époque. Son exigence était que l'activité économique puisse avancer sur d'autres voies que celles tracées par l'État, et que l'on supprime les règlements créés pour aider le progrès économique, mais qui ne font que le

retarder. Son idéal, ainsi établi, définissait pour l'État un rôle essentiellement négatif. « Le retranchement des obstacles est tout ce qu'il faut au commerce, écrit-il dans cette même lettre. Il ne demande à la puissance publique que de bons juges, la punition du monopole, une égale protection à tous les citoyens, des monnaies invariables, des chemins et des canaux. » (*Ibid.*, p.112)

Cette vision du rôle de l'État face à l'activité économique s'illustre naturellement dans l'étude des deux grandes questions qui remuèrent les économistes et les penseurs sociaux de son temps : la réglementation de l'industrie et le commerce du blé.

Les règlements sur l'industrie, d'abord, obtenaient tout son ressentiment. Par l'observation de la pratique du pouvoir, des manœuvres bureaucratiques, et de l'instauration de nouvelles règles, il s'était laissé convaincre que ces règlements sont une charge pour le peuple, et une cause d'enrichissement pour certains producteurs en faveur auprès du gouvernement. Il fut ainsi l'un des premiers à expliquer comment le corporatisme naît de l'intérêt de quelques gros marchands, au détriment de toute la population. Nous lisons par exemple dans ses *Mémoires* que « Le commerce du pays se trouve tout entier entre les mains de quelques gros riches, et ces gros riches font croire au gouvernement qu'il faut anéantir les petits marchands qui gâtent, dit-on, le commerce. » (*Mémoires*, éd. Jannet, t. V, p.359)

L'industrie, devenue languissante, obtenaient de tous les penseurs sociaux une étude attentive, et des propositions de réforme. Certains blâmaient la concurrence étrangère, et réclamaient la protection de l'industrie nationale. D'autres, parfois les mêmes, souhaitaient que l'activité industrielle soit constituée en monopoles. Ces deux systèmes de privilèges étaient largement en usage au temps du marquis d'Argenson, et c'est contre eux qu'il mena une vigoureuse bataille. « La vraie cause du déclin de nos fabriques, c'est la protection outrée qu'on leur accorde » affirmait-il constamment comme un refrain. (*Mémoires*, éd. Jannet, t. V, p.359) Et c'est avec un credo non moins vif qu'il exprimait sa critique face au zèle dirigiste des hommes d'état de son temps : « Diriger l'industrie malgré elle, c'est vouloir sa ruine. » (*Mémoires*, éd. Rathéry, t.VI, p.424)

La question du commerce du blé, qui fit jaillir sur la jeune économie politique une pluie de controverses dont les siècles suivants ont donné peu d'autres exemples, reçut du marquis d'Argenson l'une des premières contributions scientifiques.

« Le ministère a imaginé depuis une trentaine d'années de gêner les colons sur la plantation des vignes ; devenue tyrannie par l'effet, bonne intention dans sa première cause, le ministère a abusé en cela de ce vers de la Henriade : "Et forcer les Français à devenir heureux." On a cru économiser le terrain en faveur des froments ; mais l'on se trompe : les disettes ne viennent pas de l'abondante plantation de vignes ; car avec du vin on a de l'argent, et avec de l'argent on aurait des blés étrangers si on en avait

absolument besoin. Les disettes de froment viennent en France d'autre chose : c'est du monopole et des précautions abusives que prend le gouvernement. Laissez libre, et tout ira bien. » (*Mémoires*, éd. Jannet, t. V, p.136)

« Qu'on laisse donc faire, et il n'arrivera jamais de disette de blé dans un pays où les ports seront ouverts ; les étrangers, par l'appât du gain, préviendront vos besoins, et feront par là ouvrir les greniers des monopoleurs. » (*Gouvernement de la France*, p.191)

Il faut dire qu'il était parfaitement opposé au mercantilisme. Il commença même l'écriture d'un petit livre intitulé *Contre le commerce* pour réfuter les thèses mercantilistes. Dans ses *Mémoires*, il écrit sur ce thème : « Je soutiens que de tout ce qui sort du royaume, c'est l'or et l'argent dont la sortie est la moins pernicieuse. J'en préférerais bien la sortie à celle du fruit de notre adresse et de nos forces, de nos denrées et surtout de nos habitants, de nos chers habitants qui enrichissent l'État par leur résidence, leur travail et surtout leur génération. » C'était là une attaque en règle contre le mercantilisme, alliée à la reprise du fameux credo : « il n'y a de richesse que d'hommes ». Cette attaque était d'autant plus bienvenue que comme l'écrivait André Alem, « la théorie de la balance du commerce est à elle seule toute la politique économique du XVIII^e siècle. »¹⁵

« Il est temps de prendre parti, toutes les nations nous haïssent et nous envient. Et nous, ne les envions pas, si elles s'enrichissent : tant mieux pour elles et aussi pour nous ; elles nous prendront davantage de nos denrées, elles nous apporteront davantage des leurs et de leur argent. Détestable principe que celui de ne vouloir notre grandeur que par l'abaissement de nos voisins ; il n'y a là que la méchanceté et la malignité du cœur de satisfaites dans ce principe, et l'intérêt y est opposé. »

« Les droits de douane embarrasseront toujours le commerce. Toute l'Europe ne devrait être qu'une foire générale et commune. »¹⁶

Il était également contre la colonisation, et écrivait : « Que nous avons des colonies, que je troquerais contre une épingle si j'étais roi de France ! J'en ferais des Républiques sous ma protection, afin que nos marchands y allassent chercher quelque chose et qu'elles donnassent quelque préférence d'affection à nos denrées. J'en ferais de même pour les colonies de notre Compagnie des Indes. »¹⁷

Nombreuses sont donc les raisons objectives de s'intéresser à nouveau à l'œuvre du marquis d'Argenson, qu'on a trop longtemps cru dépassé, archaïque, et non scientifique. Eloigné de tout respect pour une quelconque orthodoxie théorique, il apparaît à nous comme un penseur libre, qui cherchait de lui-même les vérités de l'économie politique. Plus que celles des Physiocrates, ses œuvres sont donc à recommander à tout citoyen honnête, qui chercherait dans les écrits du passé des enseignements nouveaux.

¹⁵ A. Alem, *Le marquis d'Argenson, op. cit.*, p.148

¹⁶ Cité par G. Schelle, *Le Docteur Quesnay et l'école physiocratique*, Paris, 1907, pp.184-185

¹⁷ Cité par A. Alem, *Le marquis d'Argenson, op. cit.*, p.148

Si l'absence de ses écrits dans les rayons des librairies témoigne du peu d'intérêt qu'on lui accorde désormais, et si la défense d'un héritage littéraire est chose à réaliser par la persuasion de l'intelligence, alors laissons au marquis d'Argenson la parole en fin de cet article, afin qu'il nous fournisse de lui-même des raisons de conserver son nom dans chacune de nos mémoires.

« Laissez faire, telle devrait être la devise de toute puissance publique, depuis que le monde est civilisé. Les hommes sont sortis de la barbarie, ils cultivent très bien les arts ; ils ont des lois, des modèles, des essais en tout genre pour connaître quelles sont les bonnes pratiques. Laissez les faire, et vous observerez que là où l'on suit le mieux cette maxime, tout s'en ressent. Dans les Républiques, les patrimoines particuliers engraisent et fleurissent ; chacun y jouit de son bien ; on y voit prospérer les arts utiles. Il en est de même dans nos pays d'État : tout ce qui échappe à l'autorité et laisse l'action de l'homme plus libre, prend son essor et fructifie. »

H.T.

L'élan réformateur

Pourquoi il faudrait un nouveau Turgot

La France a le besoin urgent d'un réformateur et pourtant peu savent répondre à cet appel. Les talents individuels ne sont pas absents, c'est l'évidence, mais en vain chercherions-nous cette consistance, cette vigueur, cette hauteur même, qui fut le propre des grands hommes du passé, et qui doit devenir celui de nos contemporains. Même s'il est vrai que chaque siècle fait naître de lui-même les hommes qui doivent le guider vers le progrès, l'exemple de l'histoire n'est sans doute pas sans utilité, pour former, couvrir, et nourrir ceux qui sauveront notre époque.

Les objectifs économiques que nos hommes politiques fixent à leur action publique ne sont jamais les données sur lesquelles les juger. Ne célébrons pas naïvement ceux qui nous promettent une prospérité croissante, si leurs décisions ne font que l'empêcher. Et si, à la recherche d'un modèle pour guider notre époque, nous jetons un œil intéressé aux temps plus anciens, n'ignorons pas les causes des phases de prospérité, et n'éludons pas la responsabilité des grands hommes.

De ces hommes supérieurs, de ces réformateurs éclairés, nul ne domina les débats de son temps avec une telle hauteur, avec une telle facilité aussi, que le Français Turgot. Né à Paris en 1727, il était arrivé dans une époque dorée. Il avait vingt-et-un ans lorsque Montesquieu publia *L'Esprit des Lois*, et vingt-quatre lorsque parut le premier volume de *l'Encyclopédie*. Il s'inséra avec aisance dans cette masse d'hommes éminents, rencontrant Voltaire, côtoyant Diderot, d'Holbach, et les Physiocrates, et correspondant avec Condorcet. À vingt-deux ans, il écrivit une lettre sur le papier monnaie, dans laquelle il prenait le contre-pied de John Law. À trente, il donna ses premiers articles pour *l'Encyclopédie* : « Etymologie », « Existence », « Expansibilité », « Foire », puis « Fondation ». Il traduisit aussi les *Questions sur le commerce* de l'économiste anglais Josias Tucker.

Ses études à la Sorbonne et sa facilité naturelle pour la philosophie auraient pu lui ouvrir une carrière littéraire ou ecclésiastique ; il les refusa. Il préféra œuvrer dans l'administration, et sur ce point, ses souhaits furent comblés. Il fut d'abord substitut du procureur général, conseiller du Parlement, puis maître des requêtes, conseiller d'État, avant d'être nommé intendant de la généralité de Limoges.

L'intendance du Limousin fut en quelque sorte son terrain d'essai, et, pour de notre point de vue, elle est riche en enseignements. Le modèle de l'homme politique qu'il nous faut est à chercher nulle part ailleurs. Car durant ces années, Turgot appliqua avec succès les grandes maximes qui formaient sa philosophie, et qu'il devait plus tard administrer à la nation entière. Pendant treize ans, il montra à qui voulait le voir la solidité de son caractère, la véracité de ses principes, le bienfondé de ses mesures, et la bienveillance avec laquelle il les appliquait. Il s'occupait de sa généralité avec une telle application, et un tel soin désintéressé, que toutes les prestigieuses intendances qu'on lui proposa ensuite — Rouen, Lyon, Bordeaux — furent par lui refusées.

Turgot n'avait pas seulement un talent pour stimuler l'activité économique par des réformes justement dessinées et consciencieusement appliquées ; il avait aussi l'intelligence de faire intervenir l'administration lorsque des temps de douloureuses disettes venaient à la réclamer. Ce fut le cas en 1770-1772. Loin du libéralisme dogmatique qu'on lui prêtait, et des intentions bornées qu'on croyait apercevoir dans l'esprit de ce supposé « homme à système », Turgot savait prendre des mesures de bon sens et accordait à la misère humaine toute son attention d'homme d'État. Non seulement il maintint la liberté de circulation des grains — qu'il savait favorable à tous, et d'abord aux plus pauvres, en garantissant un prix le plus faible possible — mais il se mit aussi au service de l'admirable objectif de soulager puis d'éradiquer le paupérisme. Avec une énergie rare, il mit en place des bureaux et charité, et des ateliers de travail pour ceux qui étaient aptes à travailler, et suivit de près l'exécution de ses plans. Il fit même établir une instruction sur les différentes manières peu coûteuses de préparer le riz, afin d'aider les pauvres à survivre à la cherté passagère mais non moins extrême du blé. Avant les travaux de Parmentier, il s'engagea aussi pour rendre populaire la consommation de pommes de terres par les paysans, une tâche qui ne fut pas aisée, car, comme le nota Dupont de Nemours dans ses *Mémoires*, « le paysans limousin, très attaché à ses usages, ne peut se déterminer qu'avec la plus grande répugnance à changer ses aliments ordinaires. »¹⁸

Les succès furent éclatants. Un auteur aussi peu libéral que Sismondi, et donc peu disposés à complimenter notre intendant de Limoges, dira par exemple que « Turgot avait fait de sa province une espèce de Salente. C'était un Fénelon à l'œuvre avec une intelligence plus vive de la réalité, un sens plus fort, une main plus virile. Ses principes étaient nouveaux, surtout pour un administrateur ; mais tel était l'ascendant de son caractère, qu'il imposait aux ministres eux-mêmes, et qu'ils laissaient passer ses réformes avec étonnement et respect. »¹⁹

C'est de la période passé dans le limousin que datent la *Formation et la Distribution des Richesses*, les *Lettres sur la Liberté du Commerce des grains*, ainsi que *Valeurs et Monnaies*. La lecture de ces œuvres nous prouve beaucoup sur Turgot. Non

¹⁸ *Mémoires*, tome I, p.118

¹⁹ Sismondi, *Histoire de France* ; cité dans J. Tissot, *Etude sur Turgot*, Paris, 1878, pp.22-23

seulement il n'administrerait pas ses bonnes réformes par hasard, mais il en concevait l'application avec une grandeur, et une conscience digne des plus grands théoriciens. Qu'il ait été comparé au grand Adam Smith, et qu'il ait apparu supérieur pour des fins connaisseurs de la pensée économique européenne comme Murray Rothbard et Joseph A. Schumpeter, n'était qu'une moindre justice. Les Lettres sur la Liberté du Commerce des Grains, envoyés à l'Abbé Terray, alors Contrôleur général des Finances, étonnent par la liberté de ton, et, tout à la fois, par l'espèce de gravité noble qui déploie Turgot. À notre époque où le respect des hiérarchies et l'omnipotence des appareils des partis tuent dans l'œuf toutes les possibilités de débat, la franchise et le sens des responsabilités de Turgot contraste de façon tout à fait saisissante.

Son arrivée au ministère, résultat de ses exploits dans le Limousin, ne fut pas tout de suite celle de l'administration générale des finances. Il passa cinq semaines au poste de ministre de la marine. Les plans qu'il avait en tête nous feraient presque regretter qu'il n'y soit pas resté. Il souhaitait l'abolition de l'esclavage et la liberté pour les colonies.

En tant que Contrôleur général des Finances — poste unique de l'exécutif pour les questions économiques — ses premières mesures furent énergiques et radicales, et rencontrèrent une opposition prévisible. Établir une égalité de l'impôt, rompre avec le système des jurandes et corporations, réduire les dépenses de l'État, tout cela touchait les intérêts de bien de gens et secouaient les préjugés de presque tous les autres. Il le fit néanmoins, craignant peu d'être impopulaire.

« Je serai craint, haï même de la plus grande partie de la cour, de tout ce qui sollicite des grâces. On m'imputera tous les refus, on me peindra comme un homme dur, parce que j'aurai représenté à Votre Majesté qu'Elle ne doit pas enrichir même ceux qu'Elle aime aux dépens de la subsistance de son peuple. Ce peuple, auquel je serai sacrifié, est si facile à tromper, que peut-être j'encourrai sa haine par les mesures mêmes que je prendrai pour le défendre contre la vexation. Je serai calomnié, et peut-être avec assez de vraisemblance pour m'ôter la confiance de Votre Majesté. Je ne regretterai point de perdre une place à laquelle je ne m'étais point attendu. Je suis prêt à la remettre à Votre Majesté dès que je ne pourrai plus espérer de lui être utile. »²⁰

Il garda néanmoins le soutien du Roi, qui était si conscient de la hauteur morale et des qualités de Turgot qu'il dira, des années plus tard, cette phrase si touchante : « Je le vois bien, il n'y a que M. Turgot et moi qui aimions le peuple. »²¹

Faire des économies, pour autant, n'était pas facile. L'observation de nos États contemporains nous le prouve encore aisément aujourd'hui. Comment s'y prit Turgot ? Il posa les économies comme une nécessité fondamentale, et les réclama avec une vigueur implacable. « On demande sur quoi retrancher, expliqua-t-il un

²⁰ cité dans J. Tissot, *Étude sur Turgot*, Paris, 1878, pp.54-56

²¹ Roger Saubert de Larcy, *Louis XVI et Turgot d'après les documents inédits*, Paris, 1866, p.866

jour, et chaque ordonnateur, dans sa patrie, soutiendra que presque toutes les dépenses particulières sont indispensables. Ils peuvent dire de fort bonnes raisons ; mais comme il n'y en a pas pour faire ce qui est impossible, il faut que toutes ces raisons cèdent à la nécessité absolue de l'économie. »²²

Au milieu des frivolités de la cour, l'allure grave et supérieure de Turgot dérangeait. Peu d'hommes ont réussi à se faire autant d'ennemis que lui.²³ Marie-Antoinette le détestait, et le Roi lui-même, convaincu par les autres, se mit à l'apprécier de plus en plus modérément. La cour, plus globalement, lui était hostile, et c'est avec une vraie joie qu'elle accueillit la nouvelle de sa destitution. Le clergé le disait athée et était de ce fait encore plus opposé à ses efforts pour supprimer ses privilèges.

Il voulait beaucoup de réformes, trop peut-être. Son souhait était que « dans dix ans la nation ne soit pas reconnaissable », et c'était sans doute un pari trop hardi. Seul contre tous, il parvint finalement à faire passer ses édits et donc ses réformes si nécessaires, et pourtant si décriées. Il était seul contre tous, ou presque : il avait le soutien du roi. Mais lui aussi finit par se faire convaincre.

Edgar Faure, dans son classique *La Disgrâce de Turgot*, a bien raconté la réunion des intérêts hostiles à Turgot, et aux réformes qu'il conduisait, qui a fini par causer son renvoi. Parmi les intellectuels, la nouvelle fut pourtant moins bien reçue, en témoigne Voltaire, qui écrivit en apprenant la nouvelle : « Ah ! quelle funeste nouvelle j'apprends ! Que deviendrons-nous ? Je suis atterré ! Nous ne nous consolerons jamais d'avoir vu naître et périr l'âge d'or ! Ce coup de foudre m'est tombé sur la cervelle et sur le cœur. »²⁴

En quittant le ministère, Turgot écrivit une lettre au Roi, qui laisse parfaitement transparaître toute la compréhension qu'il avait des événements à venir :

« Tout mon désir, Sire, est que vous puissiez croire que j'avais mal vu, et que je vous montrais des dangers chimériques. Je souhaite que le temps ne les justifie pas, et que votre règne soit aussi heureux, aussi tranquille pour vous et pour vos peuples, qu'ils se le sont promis d'après vos principes de justice et de bienveillance. »²⁵

Inutile, sans doute, à la lumière des événements de 1789-93, d'expliquer en quoi ses craintes, qu'il savait toutes justifiées, l'étaient en effet.

On le disait « homme à système », on le sacrifia en évoquant cette raison, et lui ne rejetait pas ce qualificatif. « Tout homme qui pense a un système, écrivait-il dans

²² cité dans J. Tissot, *Etude sur Turgot*, Paris, 1878, p.54

²³ Pour une présentation complète de l'animosité contre le ministre Turgot, voir M. Beslay, « Les ennemis de Turgot », dans la *Revue Contemporaine*, volume 65, 1869

²⁴ Voltaire, cité dans J. Tissot, *Etude sur Turgot*, Paris, 1878, p.90

²⁵ cité dans Léonce de Lavergne, *Les Economistes français au XVIIIe siècle*, Paris, 1870, p.274

son *Eloge de Gournay*. Tout homme qui n'aurait aucun système ou aucun enchaînement dans les idées ne pourraient être qu'un imbécile ou un fou.»²⁶ Ces qualités essentielles pour l'intellectuel sont des caractéristiques tout aussi fondamentales pour un homme d'État. Avoir un système, aussi mal vu que cela puisse être, témoigne d'un sens certain des responsabilités, et permet seul de fonder l'action publique sur un socle idéologique.

On peut néanmoins arguer que Turgot a manqué de tact dans ses réformes, et qu'il aurait changé davantage la France s'il n'avait pas eu la faiblesse de la prévenir avant de le faire, et d'engager autant de réformes à la fois. Ici, la comparaison avec un autre doctrinaire du siècle, Jean-Jacques Rousseau, est tout à fait éclairante. Dans ses écrits de philosophie politique, Rousseau ne se préoccupait pas de paraître modéré, et affirmait ses principes avec vigueur. Dans ses plans de réformes politiques, comme celle qu'il écrivit sur la Corse, on le voit plus prudent, plus précautionneux. Ses principes sont les mêmes ; leur application est plus douce.²⁷ Cela certainement, n'enlève que peu au mérite de Turgot, mais dans une étude destinée à montrer qu'il doit être un modèle pour l'avenir, ce point a son importance.

Si l'homme politique du XXI^e siècle entend retrouver sa place au sein de la société humaine, il doit rechercher l'exemple de ce Turgot à la fois économiste et homme d'état, à la fois vigoureux défenseur du libéralisme et attentif médecin de la misère du peuple.

Il est inutile de chercher si c'est Turgot l'homme politique ou Turgot l'économiste qui marqua de son empreinte son siècle. Aucune des institutions qu'il chercha à abattre en tant que ministre ne résista au grand vent révolutionnaire, et ce qu'il espérait accomplir par la réforme, la Révolution par d'autres moyens. En tant qu'économiste, ses succès furent tout aussi grands. Il deviendra la référence historique de toute l'école française au XIX^e siècle et ses écrits furent célébrés. « Jamais plus d'idées justes sur de pareilles matières ne furent contenues en moins de pages » dira Eugène Daire à propos des *Réflexions* de Turgot²⁸ Ainsi, c'est bien une leçon que nous fournit Turgot, et non des moindres : l'action politique n'a de fondement que dans la théorie, et n'est qu'une vaine prétention sans elle.

B.M.

²⁶ Turgot, cité dans Eugène Gaudemet, *L'Abbé Galiani et la question du commerce des blés à la fin du XVIII^e siècle*, B. Franklin, 1972, p.149

²⁷ Gilbert Faccarello, « Galiani, Necker and Turgot. A debate on economic reform and policy in 18th Century France », in *Studies in the History of French Political Economy*, Routledge, 1998, p.2

²⁸ Eugène Daire, notice introductive, dans Œuvre de Turgot, I ; cité dans J. Tissot, *Etude sur Turgot*, Paris, 1878, p.112



UNIVERSITÉ D'AUTOMNE EN ÉCONOMIE AUTRICHIENNE

- Troyes du 4 au 6 octobre 2013 –

Un lieu pour **COMPRENDRE, DÉBATTRE** et **APPROFONDIR**
les questions économiques d'actualité

- **60 participants: étudiants, universitaires, hommes d'affaires**
- **10 intervenants professeurs d'universités (Angers et Lille), d'écoles de commerce (ESC Rouen et ESC Troyes) et économistes et entrepreneurs.**
- **5 leçons pour comprendre les sujets économiques (banque, monnaie, crise etc.)**
- **5 analyses approfondies sur les réformes économiques (monnaie, travail, fiscalité etc.)**
- **2 conférences sur des sujets d'actualité (déflation et système monétaire chinois)**
- **1 concours du meilleur article et un prix conséquent (100 Francs Or).**
- **45 euros de frais d'inscription qui couvrent également 4 repas et 2 nuits d'hôtel Etap**
- **Des participants enthousiastes : « Ce petit mail pour vous féliciter de la tenue de cette 2ème université d'automne. C'était vraiment très agréable ! Le contenu était comme d'habitude de très bon niveau. » « Le niveau des conférences, la disponibilité des intervenants, les personnes présentes, l'organisation impeccable, l'atmosphère, et pour finir, votre enthousiasme ont permis de passer un moment particulièrement enrichissant et agréable. »**

Pour vous inscrire et obtenir le programme détaillé, contactez Cécile Philippe
cecile@institutmolinari.org



Marian Eabrasu est professeur d'économie et d'éthique au Groupe ESC-Troyes en Champagne.

François Facchini est professeur d'économie à l'université de Paris-Sud, Faculté Jean Monnet.

Renaud Fillieule est professeur de sociologie à l'Université de Lille 1.

Nikolay Gertchev est docteur d'économie de l'Université de Paris II Panthéon-Assas. Depuis 2007, il travaille à la Commission Européenne sur les problèmes de stabilité financière dans les systèmes bancaires nationaux.

Gabriel A. Gimenez-Roche est professeur et responsable du département économie du Groupe ESC Troyes en Champagne et maître de conférences à l'Institut d'Études Politiques de Paris.

Guido Hülsmann est professeur de sciences économiques à l'Université d'Angers et Directeur du séminaire d'économie autrichienne à l'ESCP-Europe.

Nathalie Janson est économiste spécialiste de la théorie de la banque libre et de la régulation bancaire. Elle enseigne depuis 10 ans au sein du groupe Rouen Business School ainsi qu'à Sciences-Po.

Eric Lemaire est entrepreneur dans les domaines de l'environnement et de la communication.

Cécile Philippe est docteur en économie (Université Paris Dauphine, 2003). Elle est la fondatrice et directrice de l'Institut économique Molinari.

Henrique Schneider est économiste en chef de l'Union suisse des arts et métiers. Il est membre de la Commission de concurrence suisse et du conseil d'experts au sein de la Banque centrale chinoise.

Passage de témoin

La correspondance Say-Dupont de Nemours

La transformation de l'économie politique en science rigoureusement définie et réduite en principes fondamentaux est une tâche qui occupa plusieurs des grands économistes dont nous traitons dans ces pages, et pour laquelle nous devons leur être redevables. L'économie mit du temps à se détacher de la philosophie morale ; c'est par l'étude croisée de nombreux économistes qu'on présente habituellement cette évolution. Pourtant, la correspondance entre Jean-Baptiste Say et le physiocrate Dupont de Nemours cristallise cette transformation et illustre ce changement d'ère.

Ouvrez les œuvres des Physiocrates, Quesnay, Dupont de Nemours, ou même Turgot, puis ouvrez un manuel contemporain d'économie, et cherchez dans les pages de l'un ce qui a subsisté dans l'autre. Salutaire travail, qui fait sentir immédiatement les progrès de la science ; ses égarements aussi, peut-être. Quoiqu'il en soit, atteint ou non du vertige des âges, il nous faut admettre l'évolution fondamentale du contenu même de la science économique, de son langage, et de ses codes.

Cette transformation, naturellement, ne s'est pas faite en l'espace d'un jour, et quoique nous aimerions certainement pouvoir la présenter dans toute sa longueur en un article synthétique, la progression de la science économique, instable, faite d'essais infructueux, de coups de folies passagers, et de périodes de consolidations des avancées, est impropre à être ainsi présentée.

Les périodes décisives pour le développement de la pensée économique, parce qu'elles ont la brièveté commune à toutes les révolutions, peuvent en revanche être racontées. Cet article tâchera d'en exposer une, peut-être pas la plus connue, mais, en France, la plus fondamentale : celle qui vit la mort de l'économie politique des philosophes et la naissance de la science économique au sens strict du terme.

Pour illustrer ce point de bascule, la lecture de la correspondance entre Dupont de Nemours et Jean-Baptiste Say est particulièrement utile. Engagée en 1815, cette correspondance fit se rencontrer deux géants de la pensée économique. D'un côté, Dupont de Nemours, âgé de 80 ans, avait une longue et brillante carrière derrière

lui. Bras droit de Quesnay, infatigable promoteur des idées physiocratiques, auteur de dizaines de brochures et de livres, et directeur des *Ephémérides du Citoyens*, il avait brillé comme peu sur la scène intellectuelle française. Après avoir lutté, seul, au sein de l'Assemblée nationale des années révolutionnaires, pour l'instauration de saines pratiques économiques, il avait du s'exiler en Amérique. En 1815, en écrivant depuis le bateau qui faisait vent vers les États-Unis, il était le seul survivant de l'ancienne école de Quesnay

De l'autre côté, Jean-Baptiste Say, né à Lyon 1767, avait déjà acquis une reconnaissance internationale après la publication de son *Traité d'économie politique* (première édition en 1803) traduit en quelques années dans la plupart des langues d'Europe. Quand il reçoit la première lettre de Dupont de Nemours, il rentre à peine d'Angleterre, et vient de publier *De l'Angleterre et des Anglais*, ainsi qu'un *Catéchisme d'économie politique* pour diffuser dans une forme résumée ses principes économiques.

Dans les lettres qu'il lui adresse, Dupont de Nemours entend ramener le jeune Say dans l'orthodoxie qu'il contribua à ériger avec ses amis physiocrates. Il veut se convaincre que Say est un disciple Quesnay et de Turgot, et prétend ne pas voir les différences fondamentales entre eux et lui.

« Je vois que ce n'est pas un élève que nous avons en vous, mais un fort émule, qui, avec trente ou quarante ans de moins, contribuera, aussi bien que nous-mêmes, à propager, à démontrer un grand nombre des vérités les plus utiles au genre humain.

Vous avez presque tous nos principes ; et, si l'on en excepte ce qui concerne les revenus publics, vous en tirez exactement les mêmes conséquences pratiques. La fantaisie que vous avez de nous renier, et que vous ne dissimulez point assez, mon cher Say, n'empêche pas que vous ne soyez, par la branche de Smith, un petit-fils de Quesnay et un neveu du grand Turgot. »

Mais Say refuse cet héritage. Il la refuse tout au long de ses œuvres, et il la refuse encore dans sa correspondance. Il n'a de cesse d'utiliser les critiques habituelles formulées contre l'école de Quesnay : il la nomme la secte des économistes, décrit ses membres comme des amis de l'humanité, certes, mais de médiocres penseurs, et appelle même son maître le « docteur Quesnay », quand bien même celui-ci fut bien davantage qu'un simple médecin.

« Vous ne parlez pas des économistes sans leur donner l'odieux nom de secte, qui suppose un mélange de bêtise, de folie et d'entêtement. Cette injure n'offense point de la part des Grimm ; mais les expressions d'un Say sont d'un autre poids. Il est, en conscience, obligé de tenir compte de ce poids. Vous n'accordez à ces auteurs, vos devanciers, que d'avoir été bons citoyens. Beau mérite ! que le dernier savetier peut et doit avoir ! Et pauvre mérite pour des philosophes dont plusieurs n'ont été, il est vrai, que des écrivains médiocres, mais dont chacun a eu quelque vérité à lui, dont aucun n'a été un imbécile, dont quelques-uns ont été des hommes d'État, même des souverains très éclairés, très bienfaisants malgré leur couronne ! »

Dupont de Nemours s'en plaint, et m'admet pas ces critiques qui, bien qu'elles ne touchent pas au fond des divergences entre eux, sont tout de même très blessantes. La critique de Quesnay, surtout, lui est désagréable : selon lui, Quesnay a défini les grands principes de la science et mérite le respect le plus conditionnel pour cette réalisation éminente.

« Quesnay, n'eût-il écrit que cette vingtaine de pages qui sont à la tête de la *Physiocratie*, aurait fait et fondé notre science, la vôtre, et ne nous aurait laissé qu'à en exposer les détails ; il mériterait l'éternel hommage des philosophes, des gens de bien, de tous les peuples dignes d'aimer et d'avoir la liberté. Il a posé les fondements du temple de cette noble déesse ; il en a construit les gros murs. Nous et vous y avons mis des corniches, des fleurons, des astragales, quelques chapiteaux à des colonnes qui étaient debout. »

Là encore, Jean-Baptiste Say refuse cette manière de voir l'histoire de la pensée économique, et il l'affirme vigoureusement. Mais cela, à la rigueur, est accessoire, et Dupont de Nemours en convient. La vraie question porte sur la nature de l'économie politique.

Selon Dupont de Nemours, reprenant la ligne de Quesnay et des Physiocrates, l'économie politique n'est qu'une partie de la science de la société. L'économiste n'étudie pas seulement la richesse, il étudie l'ordre social le plus juste et le plus naturel qui soit pour le genre humain. Dupont de Nemours l'explique et use de réprimandes contre Say :

« Vous avez trop rétréci la carrière de l'économie politique en ne la traitant que comme la science des richesses. Elle est la science du droit naturel appliqué, comme il doit l'être, aux sociétés civilisées. Elle est la science des constitutions, qui apprend, et qui apprendra, non seulement ce que les gouvernements ne doivent pas faire pour leur propre intérêt et pour celui de leurs nations, ou de leurs richesses, mais ce qu'ils ne doivent pas pouvoir devant Dieu, sous peine de mériter la haine et le mépris des hommes, le détronement pendant leur vie, et le fouet sanglant de l'histoire après leur mort.

Si vous fussiez parti de ce principe, vous auriez fait tout autrement votre chapitre de l'impôt, le seul de votre livre qui ne soit pas digne de vous ; car si les gouvernements, même représentatifs, n'ont pas le droit, ne doivent pas avoir la puissance de gêner la liberté d'aucun travail, d'interrompre les opérations d'aucun commerce, d'attenter à la propriété d'aucun citoyen, ni même d'aucun étranger, ce chapitre est à recommencer.

Puis encore :

Vous voyez, mon cher Say, que notre science a beaucoup d'étendue, qu'elle embrasse un grand nombre d'objets. Pourquoi la restreindriez-vous à celle des richesses ? Sortez du comptoir ; promenez-vous dans les campagnes ; c'est de toutes les volontés du Créateur, relativement à notre espèce, qu'il s'agit. Votre génie est vaste ; ne l'emprisonnez pas dans les idées et la langue des Anglais, peuple sordide

qui croit qu'un homme ne vaut que par l'argent dont il dispose ; qui désigne la chose publique par le mot commune richesse (*commonwealth*), comme s'il n'y avait rien de tel que la morale, la justice, le droit des gens (dont le nom n'est pas encore entré dans leur langue). Ils parlent de leurs plaines, de leurs montagnes, de leurs rivières, de leurs ports, de leurs côtes, de leur contrée (*country*) ; ils n'ont pas encore dit qu'ils eussent une patrie.

Et il lui propose de le rejoindre, sans comprendre les différences fondamentales. Il veut faire de Jean-Baptiste Say un disciple, un « frère d'arme », selon son expression. Et pour quelle bataille ? Et sous quel étendard ? L'économie politique, selon lui, n'a subi aucune transformation fondamentale depuis l'époque où il en posa les premiers principes avec Quesnay, Mercier de la Rivière, Le Trosne, Mirabeau, et les autres. Trop heureux sans doute d'avoir fait aussi bien avancer la science, il retire à Adam Smith tout mérite, toute réussite créative.

Il est certain que les Physiocrates furent des économistes admirables, et qu'ils rendirent à la cause de la science économique des services incommensurables, mais au tournant du siècle, il semblait clair que de grands progrès pouvaient encore être faits. Il était donc imprudent et malavisé de se ranger derrière leurs noms révéérés, de ne se missionner que de marcher dans leurs pas, et, à la manière des Physiocrates eux-mêmes, « de tomber et de rester à genoux devant son ouvrage, l'admirant et n'écrivant que des cantiques », selon la critique de Garat.

C'est l'argument que Say développe, rappelant que les progrès de la science ne sont possibles que par la réfutation de ses prédécesseurs, et que c'est là une tâche utile bien que certainement peu agréable. Voilà pourquoi, soutient-il, il n'a pas fait l'éloge des Physiocrates dans ses œuvres.

Il n'était pas nécessaire de m'appuyer d'aucune autorité lorsque je m'appuyais sur des faits, des analyses et des démonstrations. Je n'avais nullement l'intention de faire preuve de politesse, mais d'élever un édifice solide et utile ; les politesses n'auraient rien ajouté à ces deux qualités, et je vous avouerai que j'ai trouvé, dans les auteurs que je combats, tant de choses insoutenables et ridicules, qu'en mêlant des révérences à mes coups de bâton, si je leur avais demandé pardon de la liberté grande, on aurait pu me taxer de jouer le rôle de Scapin.

Vous m'accusez de chercher à dénigrer de grands talents et de grandes réputations. Telle n'a point été mon intention. Les bons écrivains ont répandu un immense nombre de belles et bonnes vérités. J'en ai profité. Je me suis emparé de toutes celles qui pouvaient entrer dans un système de connaissances bien lié, homogène, substantiel. Mais j'ai voulu qu'on les adoptât, non parce que c'était Quesnay, Voltaire ou Dupont de Nemours qui les recommandaient, mais parce qu'elles étaient surtout recommandées par l'expérience et la nature des choses.

Ne valait-il pas mieux employer mon encre et mon papier à développer cette nature des choses qui ne nous trompe jamais, qu'à faire valoir des noms propres qui peuvent se passer de moi quand ils méritent la célébrité ?

De même, le progrès des sciences humaines ne peut se faire et se poursuivre que pour autant qu'on accepte leur identité individuelle, et qu'on reconnaît le cloisonnement des disciplines comme un facteur de meilleure intelligence. C'est l'œuvre que réalisa Adam Smith, lorsqu'il compila dans un écrit strictement économique toutes les idées qui étaient les siennes sur ce que l'on pourrait nommer le problème économique : non les lois et les institutions qui garantissent le respect des droits naturels de l'homme, ou « ce que les gouvernements ne doivent pas faire devant Dieu », mais l'étude, rigoureuse, exhaustive, et précise, des lois présidant la formation, la distribution, et la consommation des richesses.

Jean-Baptiste, s'accordant à cette manière de voir, la présente à Dupont de Nemours en ces termes :

Vous me reprochez d'avoir coupé en deux notre belle science ; d'en avoir retranché la loi naturelle, le droit de l'homme et du citoyen, pour n'y laisser que la science des richesses. Ceci demande quelque explication.

Vous sentez bien que je partage les opinions du vertueux Quesnay, les vôtres, celles de tous les hommes de bien, sur les droits que nous tenons de notre qualité d'hommes, et d'hommes en société ; mais nos rapports avec nos semblables sont si nombreux et si compliqués, que l'on ne peut les considérer tous à la fois et dans un seul ouvrage. Il faudrait que ce fût tout ensemble un traité de politique raisonnée, de droit public, de morale individuelle et publique, de droit international, en même temps que d'économie politique. Ce n'est pas en agglomérant les sciences qu'on les perfectionne. Elles ont toutes des points de contact, il est vrai ; et les phénomènes que découvrent les unes exercent une influence sur ceux que découvrent les autres ; mais, en marquant les points de contact, il faut distinguer les sujets de nos études. Il était permis à Socrate, à Aristote, de parler de tout ce qu'on savait de leur temps, parce qu'on ne savait pas autant de choses que du nôtre. À mesure que notre provision d'idées et de vérités s'est accrue, force a été de les classer, sous peine d'entasser dans les esprits des notions obscures et embrouillées.

Si nos conceptions économiques ne sont plus « obscures et embrouillées » de nos jours, et si le dix-neuvième siècle nous a fournis tous les outils nécessaires pour comprendre les phénomènes économiques, c'est à cette conception particulière de la science économique que nous le devons. Aussi grands soient les mérites des disciples de Quesnay, jamais ils ne permirent cette évolution.

C.L.

Lecture : Gustave de Molinari

« La fin de la servitude politique »

« Affranchie des contrepoids naturels qui en réfrénaient l'abus et qu'aucun contrepoids artificiel n'a pu remplacer avec une efficacité appréciable, la servitude politique place aujourd'hui plus que jamais l'individu à la merci de l'État ; c'est la servitude politique qui rend possible la continuation de l'état de guerre entre les peuples civilisés à une époque où la guerre a cessé d'avoir sa raison d'être, ainsi que le rétablissement de la forme la plus lourde et la plus cruelle du servage, — le service militaire obligatoire — dans la plus grande partie du monde civilisé ; c'est la servitude politique qui permet à l'État d'augmenter continuellement ses attributions et de multiplier ses charges aux dépens de la liberté et de la propriété de chacun, en contraignant ceux-là mêmes qu'il dépouille à lui fournir les moyens de les dépouiller. Ce serait cependant une illusion de croire que les nations civilisées s'en affranchiront de sitôt, quelles que soient l'étendue et la gravité des maux dont elle est la source.

L'état de choses qu'elle a produit s'appuie sur des croyances qu'on essaierait en vain de déraciner dans la disposition actuelle des esprits, et sur des intérêts encore plus intraitables que les croyances. Songez à la subordination absolue, dans laquelle l'individu a vécu et dû vivre pendant des milliers d'années vis-à-vis de l'État, sous peine d'être la proie de barbares pires que les bêtes féroces ; songez à l'opinion qui s'est alors formée dans son esprit et enracinée davantage de génération en génération, car elle s'appuyait sur l'expérience visible de la nécessité de l'omnipotence de l'État pour sauvegarder la sécurité de chacun ; songez enfin à l'éducation routinière et rétrograde que nous avons reçue dans les officines de l'État et qui nous enseigne comme un dogme que rien n'est changé dans le monde, depuis l'antiquité, et que nous sommes, nous, les héritiers directs de la civilisation d'Athènes et de Rome, entourés de barbares qui envient nos richesses et guettent perpétuellement le moment favorable pour nous en dépouiller. Calculez d'un autre côté la masse énorme des intérêts qui dépendent de l'État, le nombre et l'importance des fonctionnaires civils et militaires qui émargent au budget, considérez le nombre presque aussi considérable des intérêts engagés dans les monopoles, les privilèges et les protections que l'État accorde et garantit, et que l'abolition de la servitude politique laisserait sans support, et vous aurez une idée de la puissance presque inexpugnable de cette colossale place forte que l'on nomme l'État.

Cette forteresse, la garnison qui l'occupe n'est pas seule à vouloir la garder intacte ; les socialistes qui veulent s'en emparer sont d'accord sur la nécessité de la conserver, en élargissant même son enceinte afin qu'elle puisse contenir leur multitude, et de la rendre inexpugnable, quand ils l'auront conquise.

L'omnipotence de l'État et la servitude de l'individu qui sont les supports de l'ordre actuel des choses sont ainsi protégées par la coalition formidable des idées dominantes dans toutes les classes de la société, et des intérêts des classes prépondérantes qui exploitent l'État à leur profit, sans oublier ceux de la multitude qui prétend l'exploiter à son tour. Ce serait une entreprise vaine de prétendre l'emporter sur cette coalition universelle des idées et des intérêts. On peut se convaincre d'ailleurs, en constatant le peu de faveur dont jouissent les théories économiques, et la vanité de nos efforts pour limiter même dans la plus faible mesure les attributions de l'État et arrêter l'essor du fonctionnarisme, du protectionnisme et du socialisme, combien serait vaine l'espérance de convertir prochainement l'opinion publique à l'abolition de la servitude politique.

Mais ce qu'aucune propagande libérale ne pourrait faire, la force des choses, c'est-à-dire l'opération naturelle et inévitable de l'omnipotence de l'État et de la servitude de l'individu, se chargera, quoi qu'il arrive, de l'accomplir.

Nous pouvons constater les résultats de cette opération, et ces résultats sont particulièrement sensibles depuis un siècle. Ils se résument dans l'inégalité croissante de la progression des dépenses des États et de celle des ressources des nations qui sont obligées d'y pourvoir.

Malgré l'essor énorme que l'avènement de la grande industrie, et en particulier le progrès des moyens de communication, ont imprimé à la production et à la richesse, la progression des dépenses et des dettes des États civilisés a été constamment supérieure à celle des revenus qui servent à acquitter les unes et à servir les intérêts des autres. De plus, cette inégalité va croissant et il est facile de prévoir qu'elle est destinée à s'accélérer encore. Tandis que le volume et le poids de l'État augmentent à mesure que des classes plus nombreuses entrent en partage de la puissance politique, et prétendent avoir leur part dans le budget, l'essor de la production qui alimente le budget est ralenti par le poids croissant des impôts, des monopoles, des protections, et des entraves qu'ils nécessitent. Depuis quelques années déjà, le ralentissement est sensible ; le mouvement ascendant de la richesse s'est affaibli et avec lui le mouvement de la population. Un moment viendra où les nations les plus progressives et les plus riches seront dans l'impossibilité de faire face à des charges plus rapidement multipliées que leurs ressources.

En admettant même que la progression de ces charges demeure ce qu'elle est depuis un siècle, la France, par exemple, aura à alimenter à la fin du siècle prochain un budget de 12 milliards et à servir les intérêts d'une dette de 120 milliards.

Pourra-t-elle y suffire avec sa production surchargée de taxes et de protections et sa population presque stationnaire ? En attendant, le mal causé par cette inégalité progressive des charges et des ressources ira s'aggravant. On ne manquera pas d'y chercher des remèdes ou des dérivatifs en recourant aux panacées en crédit de la guerre et des révolutions. Mais la guerre est désormais frappée d'improductivité : toute guerre victorieuse ou non a pour conséquence une augmentation du chiffre de la dette publique. Les révolutions, ces guerres intérieures, ont des résultats plus désastreux encore ; elles arrêtent la production et augmentent d'une manière permanente les charges de l'État en rendant nécessaire l'extension de ses attributions. De plus les révolutions futures, en cessant d'être exclusivement politiques pour devenir sociales, placeront le matériel et la direction de la production entre les mains d'une classe moins capable d'entretenir et d'augmenter l'un et de gouverner l'autre, elles occasionneront une déperdition de richesse bien autrement considérable que les révolutions politiques. Un moment viendra alors où l'État omnipotent et absorbant s'effondrera faute de support, et où il faudra bien le reconstituer sur une autre base.

Les amis de la liberté pourraient donc se croiser les bras et se contenter de « laisser faire » la force des choses pour assister au triomphe de leurs doctrines.

Mais, si le développement de la civilisation est soumis à des lois naturelles qui gouvernent la marche de l'humanité et qui prévalent en dépit de tous les obstacles que leur opposent l'ignorance et la folie humaines, on peut cependant aplanir ces obstacles, accélérer ou ralentir la marche de l'humanité, diminuer ou augmenter la somme des forces qui la conduisent au but mystérieux qui lui est assigné.

Montrer les vices et les résultats funestes du système actuel de gouvernement des sociétés civilisées, et s'efforcer d'en hâter la transformation, voilà en quoi se résume aujourd'hui la tâche des amis du progrès. Si modeste et si ingrate que soit parfois cette tâche, ils ne doivent point l'abandonner. Leur devoir est de s'appliquer incessamment à éclairer l'opinion publique, fussent-ils lutter en vain contre le courant qui l'entraîne. Lorsque l'opinion sera convertie, l'évolution de l'ancien régime au nouveau s'accomplira d'elle-même sans secousses et sans violence, et la servitude politique fera place à la liberté.

Extrait de la conclusion des *Lois naturelles de l'économie politique*, par Gustave de Molinari, édition Guillaumin, Paris, 1887, pp.272-277



CONFÉRENCE RÉGIONALE DU RÉSEAU ESFL À PARIS

PARTENAIRE PRINCIPAL :



Le samedi 14 Septembre 2013,
à La Maison des Mines, au 270 rue Saint-Jacques (Paris, Vème)

Students For Liberty Europe organise une journée régionale à Paris.

L'Institut Coppet s'associe à cet événement en tant que partenaire.

De nombreux conférenciers dont Damien Theillier, Nathalie Janson et Christian Michel seront présents pour cette journée régionale de Students For Liberty.

Pour plus de renseignements,
contactez Baptiste Favrot : bfavrot@studentsforliberty.org

Inscriptions ici : <http://studentsforliberty.org/event/paris-regional-conference>

Actualités de l'Institut Coppet

Dernières publications sur le site de l'Institut Coppet

- Anthologie de Wenzel, une liste de lecture pour s'initier aux grands principes libéraux :

[Jour 1 – La tâche qui attend les libertariens. Par Henry Hazlitt](#)

[Jour 2 – Qu'est-ce que le fascisme ? Par Llewellyn H. Rockwell, Jr.](#)

- Actualité de Frédéric Bastiat :

[Article dans le journal Le Monde](#) à propos de la réédition en poche de *Maudit argent et La vitre cassée*, postface par Damien Theillier, chez Berg International Editeurs, 55 pages, 7 euros. [Acheter sur amazon.fr](#)

- *Histoire des idées* :

Le 14 juillet et la Révolution française, sous le regard du [Marquis de La Fayette](#)

- *Les bonnes feuilles* :

De l'impôt, Chapitre XV. *Commentaire sur l'ouvrage de Filangieri. Par M. Benjamin Constant* (1822)

Agenda de l'Institut Coppet

1^o « Liberty Conference » à Lausanne, Suisse

Du 22 au 25 août

Une coproduction : The International Society for Individual Liberty, Mouvement pour la Liberté et Libertarian International.

Inscription : 10 francs suisses pour les moins de 25 ans.

<http://www.libertarian-conference-lausanne2013.net/>

Avec une intervention de Benoît Malbranque, de l'Institut Coppet : *The Rise of European Economic Thought, and how it shaped the political debate*

Et aussi :

Henri Lepage, Why Central Banks are Failing the Economic Recovery

Frank Karsten, Beyond Democracy

Renaud Filleule, Criminality and Freedom

Nathalie Janson, Free Banking at the Rescue of an Ailing Banking System

2° Conférence régionale francophone de Students For Liberty Europe

Le 14 Septembre 2013 à Paris

Inscriptions et informations complémentaires :

<http://studentsforliberty.org/europe/event/paris-regional-conference/>

Etudiants, think tanks, entrepreneurs, professeurs, tous ceux qui défendent la liberté et combattent quotidiennement les sophismes économiques sont invités à rejoindre ce premier sommet francophone. Tout au long de cette journée inédite, vous aurez l'occasion d'écouter plusieurs intervenants de renom et de rencontrer d'autres étudiants épris de liberté. En outre, de nombreux think tanks seront présents afin de mettre en avant leur travail, de vous donner accès à certaines ressources et de vous faire part d'éventuelles opportunités de stages.

L'Institut Coppel est le principal sponsor de la conférence.

L'inscription est obligatoire, les places sont limitées.

Les frais s'élèvent à 10 euros pour les étudiants (20 euros pour les non-étudiants). Ils incluent l'entrée à l'événement ainsi que les repas (petit déjeuner, déjeuner et dîner).

Retrouvez aussi nos podcasts audio pendant les vacances :

<http://www.institutcoppel.org/podcasts>

Podcast IC – Dix idées essentiellement hayékiennes, pour un monde en crise (3,1 mo – 8,30 mn)

Podcast IC – Le keynésianisme par Ron Paul (4,5 mo – 12,30 mn)

Podcast IC – La politique monétaire par Ron Paul (4,5 mo – 12,30 mn)

Podcast IC – Les fonctions du gouvernement sont purement négatives par Benjamin Constant (5,5 mo – 15,23 mn)

Podcast IC – Séminaire avec Nigel Ashford (1)

Podcast IC – Séminaire avec Nigel Ashford (2)

Podcast IC – Du principe de propriété par Henri Baudrillart (11,1 mo – 32,24 mn)

Laissons Faire ~ Institut Coppet ~ Juillet 2013